



5

page D-1



1

LE SOLEIL

ÉDITION SAMEDI / DIMANCHE

QUÉBEC, SAMEDI 8 JANVIER 1983
87e année, no 10 188 pages 10 cahiers

Livraison à domicile (6 jours) \$2.10

Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 90c Québec 75c

Québec manque de neige

La catastrophe en guette plusieurs

par Denis ANGERS

La région de Québec aura payé un lourd tribut aux conditions climatiques exceptionnelles des dernières semaines. Faut de neige, la presque totalité des stations de ski ont vu s'évanouir entre 25 et 30 pour 100 de leur chiffre d'affaires annuel; les détaillants d'équipement ont dû s'abriter prématurément dans leurs marges de profit; les hôteliers, notamment ceux de la côte de Beauport et de Lac-Bauport, ont enregistré annulations sur annulations...

En fait, jusqu'à ce que les quelques cinq centimètres de neige d'hier viennent blanchir le sol, la région de Québec avait connu un début d'hiver singulièrement dénudé. À preuve, selon le météorologue Jacques Bureau, l'accumulation au sol ne dépasse pas actuellement les 8 à 10 centimètres, bien en deçà d'une moyenne qui fait que, règle générale, la Vieille Capitale débute l'année sous 50 à 60 centimètres de neige!

Remarquée, cette absence a bien sûr frappé au premier chef les stations de ski. À deux exceptions près — Stoneham et Le Relais — toutes attendent encore des précipitations d'importance pour lancer leurs activités. Et toutes ont vu passer avec désespoir la période prospère des Fêtes durant laquelle, en temps normal, elles encaissent plus du quart de leurs revenus.

Et pourtant. Malgré les "choux blancs" de Noël et du Nouvel An, les dirigeants des centres de ski de la région espèrent toujours recouper leur mise en janvier, février et mars. D'expliquer M. Jean-Claude Tremblay, du Relais, "il nous reste trois mois pour récupérer nos pertes. L'an dernier, après le 20 janvier, les conditions avaient été pourries; reste à souhaiter que, cette année, ce sera le contraire qui se produira!"

Skieurs boudeurs

Cette récupération sera toutefois difficile à faire dans le cas des écoles de ski qui, bon an mal an, permettent à plus d'une station de faire des profits. Comme la plupart des novices profitent du début de saison pour suivre des leçons, c'est près de 50 pour 100 du chiffre d'affaires des écoles qui a fondu en décembre. Ce qui déçoit plus d'un moniteur pour qui, comme

le pose Richard Coulombe du Mont Sainte-Anne, "c'est la moitié des revenus de l'année qui sont fichus".

Par ailleurs, même les centres de ski qui, neige artificielle aidant, ont pu ouvrir leurs portes, n'ont pas fait des

affaires d'or en décembre. "Nous n'avons pu fonctionner qu'à 50 pour 100

Voir page A-2, NEIGE

Du gaz sous la basilique

page F-1



Le Soleil, Clément Thibault

De la consultation familiale offerte en pratique privée

par Roger BELLEFEUILLE

Signe des temps? D'une certaine façon, sans aucun doute. Six travailleurs sociaux de Québec mettent

depuis quelques mois leur compétence en commun pour offrir, sur une base lucrative, donc en retour d'honoraires, des services de consultation familiale et conjugale à des couples en difficulté.

À l'exception d'un seul, tous sont cependant encore à l'emploi du Centre des services sociaux de Québec, mais les six sont encore rattachés ou l'ont déjà été au service de consultation conjugale de cet établissement.

L'élément déclencheur de cette incursion collective du côté de la pratique privée — un mouvement encore fort marginal dans cette profession au Québec — résulte à toutes fins utiles des compressions budgétaires qui ont secoué et réduit certains services de cette nature depuis 1975.

Ces six thérapeutes mi-publics, mi-privés sont Mmes Angèle Perron-Boisvert, Denise Thérberge-Gastonguay, Monique Vachon et MM. Christian Côté, Roland Lord et Marc Tardif.

En raison de restrictions budgétaires, Christian Côté, professeur à l'École de service social de Laval, a dû abandonner le poste à temps partiel qu'il occupait au service de consultation conjugale du CSS, tandis que Mme Thérberge-Gastonguay, victime de la supplantation (bumping), a dû quitter aussi le même service pour se retrouver au secteur psychiatrique de l'hôpital du Christ-Roi.

À l'exception du CSS de Québec qui a conservé son service de consultation conjugale, mais d'une façon réduite (trois postes), partout ailleurs dans la province, signale le groupe, un

tel service intégré a été éliminé et fondu.

D'observer le groupe, il s'agit là d'une indication bien claire que la prévention et le traitement des troubles familiaux et conjugaux sont loin d'être une priorité pour le ministère des Affaires sociales, bailleur de fonds des CSS.

Une approche commune

Ce qui distingue le Centre de consultation conjugale et familiale de Québec Enr., — la raison sociale officielle — est la monovalence professionnelle de l'équipe. Seulement des travailleurs sociaux. Ni psychologue, ni psychiatre. Le groupe soutient avoir développé au cours des ans une expertise clinique éprouvée.

Donc, pas de divan d'analyste, ni de pharmacothérapie ou pilules. Ces praticiens puisent à diverses écoles d'intervention cliniques qui gravitent toutes cependant autour d'un même concept, c'est-à-dire, selon le jargon, l'approche systémique.

L'individu ou le couple n'est pas au premier chef perçu avec un problème d'alcoolisme, de jalousie, d'impuissance sexuelle ou autres. Le traitement porte essentiellement sur le comportement social, et non individuel; c'est-à-dire que les clients sont amenés à découvrir le jeu de leur interaction ou ce qui cloche dans leurs rapports avec leur entourage. La modification de ces comportements et attitudes permet généralement d'é-

Voir page A-2, CONSULTATION

Autre texte, page A-11

sommaire

Annonces classées F-2 à F-20

Arts et spectacles E-1 à E-8

Bandes dessinées C-10

Bridge F-20

Carrières et professions D-9 à D-13

Décès F-21

Echecs F-6

Economie-finances B-5 à B-7

Éditorial A-12

Feuilleton E-7

Habitat C-9

Horoscope F-16

La bonne chère C-11 à C-13

Loteries A-2

Monde C-7 à C-14, D-8 et D-9

Mot mystère F-16

Mots croisés F-7

Où aller à Québec E-8

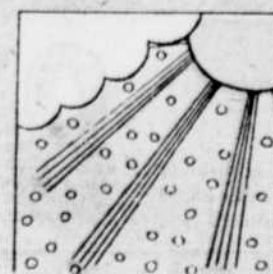
Page des lecteurs A-13

Pages documentaires B-1 à B-3

Sciences B-4

Sport D-1 à D-7

Tourisme C-1 à C-6



Dégagement à Québec et neige dans l'Est, aujourd'hui. Minimum de moins 9 et maximum de moins 5. Demain, ensoleillé.

détails, page F-2

Un mime en quête de l'imaginaire

ARTS

page E-1

DOSSIER

Mgr Lavoie, Don Quichotte moderne

page B-2



Le Soleil, Gilles Lafond

Préparez-vous!

BINGO



SOLEIL

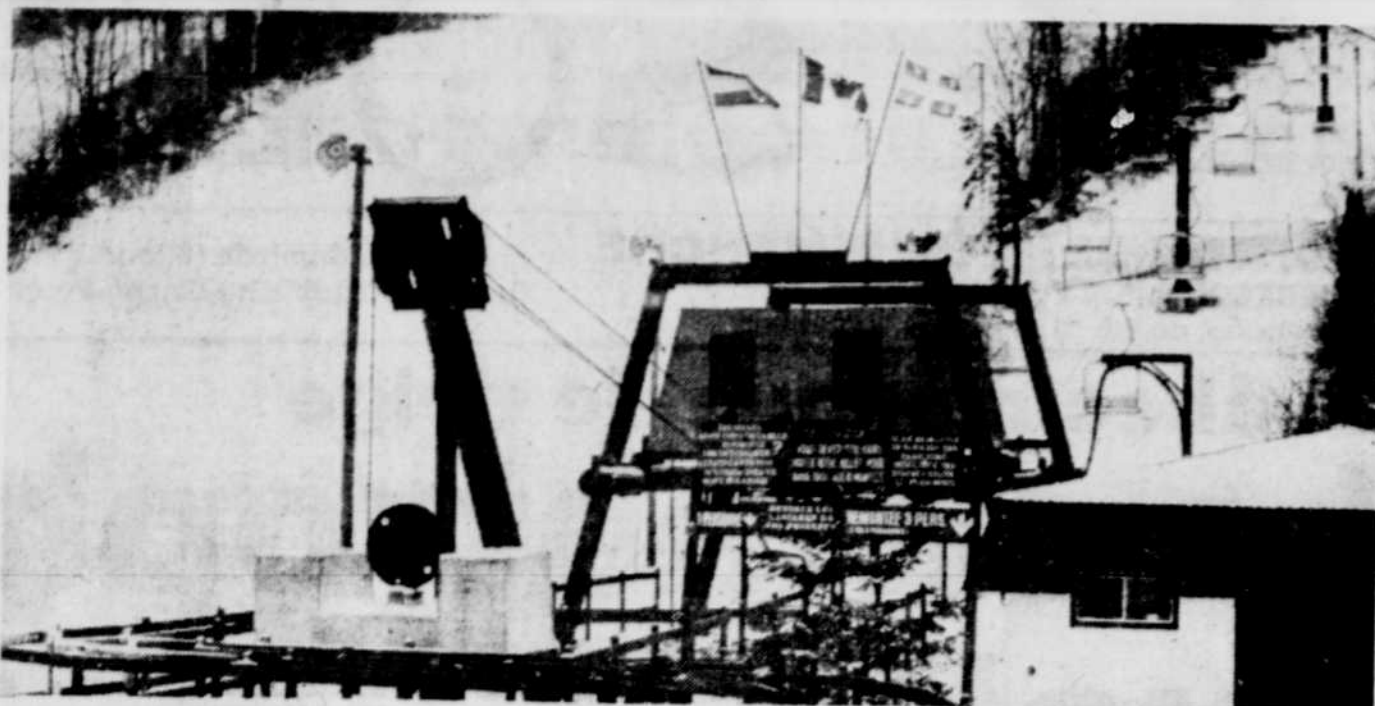
REVIENT!

...AU
début 1983

Une première loi pour disposer des déchets nucléaires

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a signé hier une loi offrant un début de réponse au problème controversé du stockage des déchets nucléaires aux États-Unis.

Aux termes de la loi, le département de l'Énergie devra recommander d'ici 1985 trois sites possibles de stockage souterrains au président. Celui-ci aura alors jusqu'en mars 1987 pour choisir l'emplacement du premier site placé sous la responsabilité du gouvernement fédéral.



Faute de neige, la presque totalité des stations de ski comme celle du Manoir Saint-Castin, au Lac-Bauport, ont été d'or.

NEIGE

(Suite de la première page)

de nos possibilités, constate M. Bernard Gonnert, de Stoneham. Encore heureux que l'on ait accueilli les groupes de touristes qui n'ont pu aller au Mont Sainte-Anne, des touristes qui ont représenté à peu près 70 pour 100 de notre clientèle des Fêtes.

Somme toute, le skieur de Québec a boudé les centres de ski, sachant qu'il devrait pouvoir se reprendre bientôt. Encore heureux que les ventes d'abonnements aient été fort bonnes cette année, comme le remarque Jean-Claude Tremblay.

On vend des patins

Du côté des vendeurs d'équipement, on ne crie pas à la catastrophe. D'une part, comme le dit

M. Georges Morissette, de Sportek, "on vend énormément de patins". Et qui dit patins dit tuques, gants, vestes de ski... Et puis, l'automne a permis de faire de bonnes affaires. Selon Alain Fréchette, de chez Massicotte Sports, "nos ventes pré-saison ont été excellentes jusqu'au 10 décembre. Et, après une période de calme plat durant le temps des Fêtes, les ventes ont repris". Il y a cependant un hic: les consommateurs ont en effet reporté d'une couple de semaines leurs achats, attendant les soldes. Ce qui laisse une marge de profit rétrécie dans les goussets des détaillants.

Reste le secteur hôtelier. Admettant que les données finales pour décembre ne seront connues qu'à la

fin de la semaine, prochaine, le président de l'Association des hôteliers de la région de Québec, M. Michel Bélanger, parle néanmoins de "assez, pas mal, beaucoup d'annulations". En fait, pose-t-il, la période allant de Noël au Jour de l'An a pris des allures de "débandade générale": les annulations entraînent à la pelle, les touristes raccourcissent leur séjour... Cet impact négatif a été particulièrement senti dans les secteurs qui dépendent du ski pour attirer la clientèle, sur la côte de Beauport et à Lac-Bauport.

S'il parle également d'annulations plus nombreuses qu'à l'habitude, le directeur de la promotion touristique à la Communauté urbaine de Québec, M. Chantal Gagnon, constate un curieux phénomène: l'achalandage au bureau de renseignements de la CUQ a été exceptionnel, cette année. Dans ce cas, toutefois, il s'agissait pour plusieurs de skieurs déçus en quête d'activités de remplacement. Des skieurs que l'on a tenté de réorienter vers le patinage, la glissade et autres sports d'hiver.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30 Samedi: 8h30 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

Canadien arrêté au Japon pour avoir causé une alerte à la bombe

TOKYO (AFP) — La police de l'aéroport international de Tokyo a arrêté samedi matin un ressortissant canadien de 31 ans, M. Kwok Yong Ming, qui est accusé d'avoir provoqué une alerte à la bombe au cours d'un vol des lignes sud-coréennes KAL.

Un boeing 747 de la compagnie sud-coréenne KAL (Korean Air Lines), qui assurait la liaison Anchorage (Alaska)-Séoul, avait dû faire un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Tokyo ce matin à 5h24 locaux (20h24 GMT hier). Le pilote avait été informé par l'agence de sa compagnie à To-

ronto de la réception d'un message selon lequel une bombe avait été cachée dans l'avion.

Les 213 passagers et les 26 membres d'équipage avaient débarqué à Tokyo et deux ressortissants canadiens avaient été appréhendés par la police. Une équipe de spécialistes a fouillé l'appareil et aucun engin explosif n'a été découvert, a-t-on indiqué de source officielle.

Les premières informations parvenues à l'aéroport de Tokyo avaient fait état d'un détournement et 2,300 policiers avaient été mis en alerte.

TÉLÉ SOLEIL et dimanche

Complément au Télé-Soleil

SAMEDI 8 JANVIER

12h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

12h30 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

13h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

14h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

15h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

16h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

17h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

18h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

19h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

20h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

21h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

22h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

23h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

24h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

25h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

26h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

27h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

28h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

29h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

30h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

31h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

32h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

33h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

34h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

35h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

36h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

37h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

38h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

39h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

40h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

41h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

42h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

43h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

44h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

45h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

46h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

47h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

48h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

49h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

50h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

51h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

52h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

53h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

54h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱ ⑲ ⑳ ㉑ ㉒ ㉓ ㉔ ㉕ ㉖ ㉗ ㉘ ㉙ ㉚ ㉛ ㉜ ㉝ ㉞ ㉟ ㊱ ㊲ ㊳ ㊴ ㊵ ㊶ ㊷ ㊸ ㊹ ㊺ ㊻ ㊼ ㊽ ㊾ ㊿

55h00 ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫ ⑬ ⑭



L'agent Roger GIRARD

Funérailles civiques pour l'agent Roger Girard

par Andrée ROY

Premier membre du corps de police de Québec, depuis sa fondation en 1643, à mourir au devoir, l'agent Roger Girard, âgé de 34 ans, heurté par une voiture dans la nuit du Jour de l'An, aura droit mardi à des funérailles civiques, en la basilique de Québec, rue de la Fabrique.

Dans le communiqué de condoléances qu'il émettait hier soir, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, déclarait que le drapeau de la ville, serait mis en berne, à la mémoire du policier qui aurait été tué, le 29 mars, sa 14e année de service auprès de la population de Québec.

Les funérailles civiques, réservées aux chefs d'Etat, sont également décidées pour honorer les pompiers et les policiers morts dans l'accomplissement de leurs fonctions. "C'est, indiquait l'abbé Poiré, aumônier des policiers de Québec, l'hommage rendu par le peuple (civil) à ses serviteurs les plus illustres."

L'agent Girard s'est éteint vers 15h hier, sans être sorti du coma dans lequel il était plongé lorsqu'il a été conduit, vers 4h30 samedi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Le policier venait d'être projeté violemment par une voiture hors de contrôle sur le terre-plein de l'autoroute Dufferin-Montmorency, où un accident venait justement de se produire. Affaibli à rétablir la circulation à cet endroit, le policier a écopé de multiples et sérieuses fractures à la tête et aux jambes.

Originaire du Saguenay

Né le 6 février 1948, à Saint-Alphonse-de-Bagotville, Roger Girard était le deuxième d'une famille de 11 garçons, celle de Hermel Girard et Jeanne-Mance Boivin. Marié à Lise Lemelin, il laisse deux enfants: Claudia, âgée de 10 ans, et Eric, âgé de 6 ans.

Jusqu'à ce que sa dépouille soit acheminée vers la basilique pour les funérailles qui y débiteront à 14h le 11 janvier, les proches et amis de Roger Girard pourront lui rendre un dernier hommage au funérarium Lépine-Cloutier du 6450 Henri-Bourassa, à Charlesbourg, demain et lundi, de 14h à 17h et de 19h à 22h.

La traversée Tadoussac—Baie-Sainte-Catherine Les usagers s'accoutument des délais

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

TADOUSSAC — Dans l'ensemble, les usagers du traversier de Tadoussac — Baie-Sainte-Catherine acceptent sans maugrérer les attentes occasionnées par l'horaire mis de l'avant il y a un peu plus d'un an et qui a pour effet de diminuer le nombre des traversées quotidiennes.

"C'est normal, parce qu'il n'y a pas trop de circulation", déclare Louise Brunet, de Jonquière. Elle ne vient pas souvent sur la Côte-Nord mais elle dit s'accoutumer du service offert, même si elle doit attendre presque une heure avant d'arriver sur l'autre rive de la rivière Saguenay. Roger Paquet, de Montréal, estime pour sa part que ce sont les restrictions budgétaires du gouvernement qui ont amené la société des traversiers à diminuer le nombre des traversées.

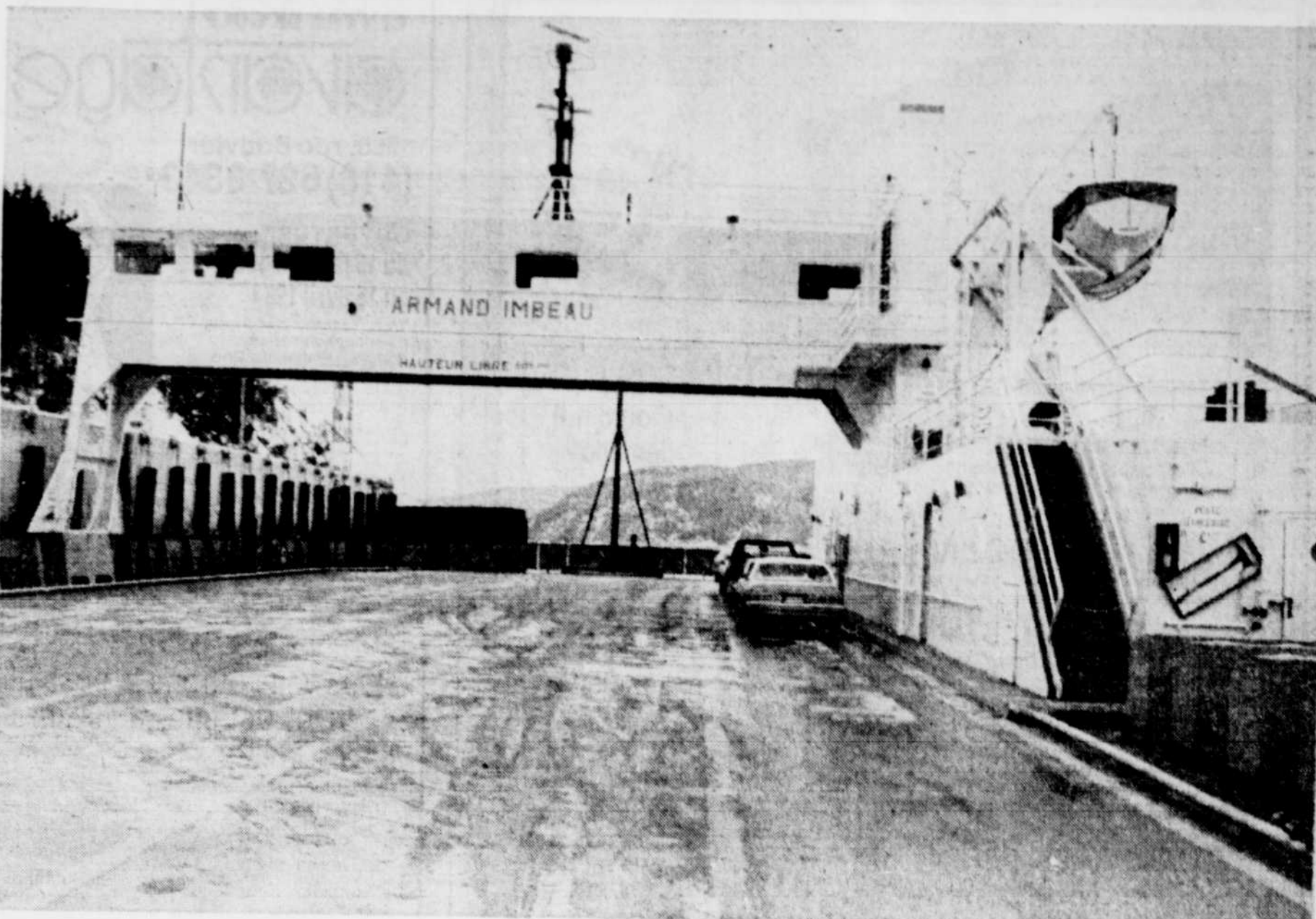
Depuis le mois de septembre 1980, la société des traversiers a mis en service deux nouveaux bateaux passeurs à Tadoussac. Le Armand Imbeau et le Jos-Deschênes sont des navires neufs, construits pour plus de \$10 millions, qui peuvent accueillir 85 voitures chacun. Les anciens bateaux pouvaient embarquer 30 et 35 automobiles chacun.

Parallèlement, le gouvernement du Québec a fait construire deux nouveaux débarcadères, une autre dépense de plus de \$10 millions. Ils sont en opération depuis cet automne.

Auparavant, l'horaire des traversées était de une aux 15 minutes. Il y avait toujours deux bateaux en activité. Aujourd'hui, les traversées s'effectuent à raison de une aux 40 minutes. Ainsi, si vous manquez le bateau d'à peine quelques minutes, il vous faudra attendre une cinquantaine de minutes avant d'avoir complété la traversée.

Il y en a, comme Maurice Belley, de Beloeil, qui prennent la chose avec philosophie. "ça nous fait un p'tit break", confie-t-il. M. Belley est conducteur d'un camion lourd pour la compagnie Transport-Nordique. Il part de Montréal pour se rendre à Sept-Îles au moins une fois par semaine. Il y a 28 ans qu'il voyage sur la Côte-Nord, "on a déjà connu pire et on a déjà connu mieux. Il faut avouer qu'il y a moins de service depuis deux ans".

Un autre, M. Jean-Guy Bouliane, de Saint-Fidèle, estime que le service pourrait être beaucoup mieux. Il conduit



La diminution et le peu d'achalandage entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine ont amené les autorités à espacer les traversées.

un camion de croustilles et il emprunte souvent le traversier, "c'est pas un cadeau quand tu perds presque une heure à attendre", déclare-t-il. Pour lui, ce sont des restrictions budgétaires qui amènent un ra-

lentissement dans le nombre des traversées.

Le capitaine Daniel Simard, le responsable des opérations des traversiers à Tadoussac, affirme que c'est uniquement en raison de la baisse de la circulation que l'on a mis sur pied un horaire à toutes les 40 minutes. Quand on lui demande si ce n'était pas un luxe de faire construire des bateaux qui semblent démesurés par rapport aux besoins, il rétorque que les navires ont été construits pour répondre aux besoins des 20 prochaines années et qu'on s'est basé sur les statistiques des années 1970 pour en faire les plans. "Jusqu'en 1978-1979, le flot de la circulation augmentait en moyenne de 10 pour 100 par année. De 1978 à 1980, on a assisté à une baisse radicale. Depuis deux ans, ça continue de des-

cendre mais plus lentement", fait-il observer.

A titre d'exemple, M. Simard mentionne qu'avec les anciens traversiers, on embarquait entre 250 et 300 camions remorqués par jour tandis qu'aujourd'hui, on ne dépasse rarement les 140. "Le 2 janvier, notre plus grosse traversée a été de 55 véhicules même si les gens devaient attendre 40 minutes. C'était le lendemain d'une fête importante et on n'a jamais eu besoin des deux bateaux. En temps normal cet hiver, on embarque huit ou neuf automobiles et un ou deux camions seulement", mentionne-t-il. La situation économique qui prévaut dans la région de Sept-Îles—Port-Cartier et la hausse des coûts de l'énergie seraient à la base de cette baisse de la circulation routière sur la route 138.

Louis Ouellet, de Baie-Sainte-Catherine,

estime qu'à ce compte-là, on aurait dû conserver les deux autres bateaux. "Avec les bateaux modernes, on est retourné en arrière", mentionne-t-il, en ajoutant que ce sont ceux qui ont souvent à utiliser le traversier dans leurs déplacements qui sont les plus affectés par les changements dans les horaires.

"C'est pas la fin du monde", répond Donald Poirier de Baie-Comeau lorsqu'on lui demande ce qu'il pense du service. "C'est difficile de se plaindre, ajoute-t-il, parce que c'est facile de dire au gouvernement d'y mettre le paquet, mais après, c'est nous autres qui va payer. On commence à savoir ce que ça veut dire aujourd'hui en regardant nos talons de chèques de paye".



Les deux nouveaux débarcadères ont coûté plus de \$10 millions.

Les annonces classées, un supermarché de bonnes affaires!

LE SOLEIL
647-3311

COLLECTIONNEUR
achèterais
Céramiques et
tableaux
de
LUC ARCHAMBAULT
683-7715

Saniflo
Aspirateur central
Fabriqué à Québec
872-6344



La Croix Rouge Canadienne
vous invite à la sécurité aquatique
COURS DE NATATION



HIVER '83

Piscine CEGEP Garneau
1660, boul. de l'Entente
Début des cours : 30 janvier

Piscine Centre Fr.-Charon
525, boul. Hamel
Début des cours : 19 janvier

**QUÉBEC
NATATION**

Une école à caractère éducatif et social

687-4045

Pré scolaire: (Frs-Charon seulement)

- 1 à 3 ans : initiation à l'eau
- 3 à 5 ans : mère-bambin

Enfants:

- 5 ans et plus
- Tous les niveaux de la Croix Rouge

Adultes:

- Débutants-débutants (ceux qui ont très peur de l'eau)
- Tous les niveaux de la Croix Rouge

Cours spécialisés: (Cegip Garneau seulement)

- Médaille de bronze
- Moniteur adjoint
- Moniteur conjoint

Conditionnement physique en piscine: (Garneau seul.)

- Pré-natal
- Pour tous

solderie
automne hiver 82

épargnez
50%
sur toute
la marchandise



PERREAULT
Le féminin au singulier de France

Place Sainte-Foy et Galeries de la Capitale, Québec

Nos régimes
d'épargne-retraite
offriront toujours PLUS.
Les RÉR du Trust Général

12^{3/4}%

Épargne-retraite
Dépôt garanti 5 ans
Minimum 500 \$
Intérêt crédité
annuellement
Taux sujet à
confirmation

TRUST GÉNÉRAL

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, (418) 688-0630
Lévis: 300, Côte du Passage, (418) 833-4450
Nous nous chargerons de transférer
votre RÉR, sans frais.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Les évêques du Québec appuient leurs confrères

par Gilles ST-JEAN MONTREAL (d'après PC) — Le comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec a donné son ap-

pui, hier, à la récente déclaration de la commission des affaires sociales de la Conférence des évêques du Canada sur l'état actuel de l'économie.

"Il n'est pas inutile de rappeler que le chômage et les réalités socio-économiques ne sont pas une préoccupation nouvelle pour les évêques."

"Il est facile de prétendre que notre analyse est simpliste; il est plus difficile de lui opposer des arguments solides qui dépassent le discours ferme de l'économisme", a notamment signalé le président du comité, Mgr Adolphe Proulx, évêque de Hull-Gatineau, pour le bénéfice de ceux qui avaient critiqué la prise de position épiscopale.

"Notre naïveté est sans doute de reconnaître les pauvres, les affligés, les opprimés comme des signes privilégiés de la présence de Dieu dans le monde. Notre simplisme provient alors du fait que, porteurs de la Bonne Nouvelle, nous aspirons à plus de justice et d'équité", a souligné l'évêque de Hull.

Politique monétaire

Les évêques québécois membres du comité s'en sont pris aux politiques monétaristes des gouvernements nord-américains, qu'ils ont accusés d'être parmi les principaux responsables de l'état actuel de l'économie.

Ces politiques impliquent une lutte forcée à l'inflation, ce qui a eu pour effet de multiplier les chômeurs et les assistés sociaux, ont-ils soutenu.

"Depuis Léon XIII jusqu'à Jean-Paul II, l'Eglise a toujours soutenu que le travail devait primer sur le capital", a soutenu M. Proulx.

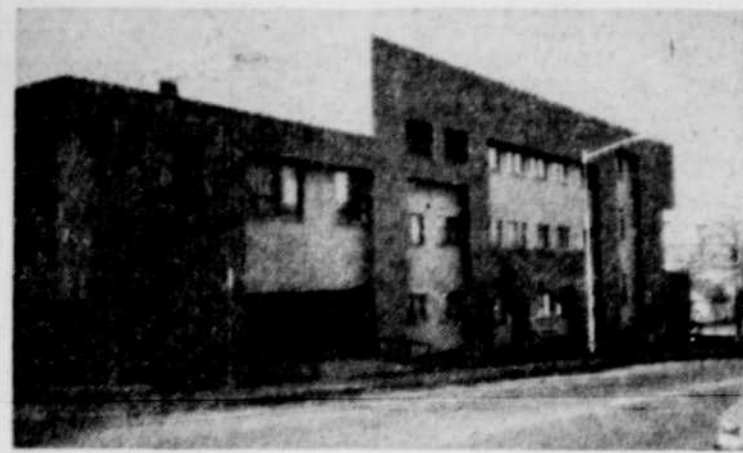
La prise de position épiscopale a été l'objet de plusieurs critiques, notamment par le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau.

Ce dernier avait reproché aux évêques, jeudi lors de son séjour à Bangkok, "de ne pas être de bons économistes", et avait souligné qu'il préférerait se ranger aux côtés de l'archevêque de Toronto, Mgr Emmett Carter, pas d'accord avec certaines remarques de ses confrères du groupe de travail.

Réactions

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Yvon Charbonneau, a qualifié d'intéressante, de très valable et d'historique la déclaration du comité des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada portant sur la crise économique.

"Les évêques ont le droit d'intervenir dans le débat, et ce même s'ils ne sont ni économistes, ni financiers ni politiciens. Les économistes, les financiers et les politiciens ont gâché la vie d'assez de gens jusqu'ici pour accepter que d'autres se prononcent sur ce dont ils sont responsables", a noté M. Charbonneau.



Institution privée d'enseignement secondaire déclarée d'intérêt public par le ministère de l'Éducation.

"Une école à ta mesure"

- Une école secondaire pour garçons et filles
- Facile d'accès
- Transport organisé pour les élèves de la Rive-Sud
- Nul n'est refusé pour des raisons financières, boursiers dispensés selon les besoins.

• Sec. 1 à Sec. V

Dès aujourd'hui demande un prospectus

ACADÉMIE ST LOUIS



810 AVENUE DES ÉRABLES, QUÉBEC G1R 2M3
418 / 681-7768

Inscris-toi immédiatement pour les examens d'admission en Sec. I, le 15 ou le 22 janvier.



des rangements

Tout PRIX

vente annuelle



Ces trois unités de rangement en acrylique ont 12" de profondeur blanche ont 15" de hauteur et (aussi disponible à 72" de hauteur, 32" de largeur). Elles compléteront soigneusement votre décoration.

\$259.00

pour l'ensemble

ZIP INTERNATIONAL INTERSECTION HAMEL ET HENRI IV, QUÉBEC (418) 871-2221

CENTRE DE GOLF

avantage

1080, rue Bouvier
(418) 627-3343

OUVERTURE:
du 15 janvier 1983
au 15 avril 1983

Vous pourrez désormais pratiquer votre sport préféré à l'intérieur. Une équipe de professionnels qualifiés reprendra à vos besoins.

Heures d'ouverture: Ouvert 72 heures par semaine: du lundi au vendredi: ouvert de 10 h à 22 h, le samedi et le dimanche ouvert de 10 h à 18 h.

TARIF: *100

Abonnement avant le 15 janvier:

\$85

NOS SERVICES

Nous vous offrons la possibilité d'allier sport et détente, dans un somptueux décor.

- Enseignement par audiovisuel (vidéo)
- 2 tapis réservés spécialement pour des cours privés ou cliniques
- Supervision continue
- 10 tapis de pratique pour le golf
- 6 000 pi carres de superficie
- Bâtons et balles tournées
- Bar et salle à manger, foyer
- Garderie
- Boutique et réparation d'équipement
- Vestiaire
- Bains tourbillons et saunas
- Salle de réception

NOS PROFESSIONNELS

André Cazes (Lévis) 837-9160
Jean-Guy Gendron (Lac-Saint-Joseph) 658-6001
Rodrigue Huot (Rouy-Québec) 664-0066
Robert Légaré (Cap-Rouge) 658-1586

Membre de l'Association des golfeurs professionnels du Québec et du Canada.

sur présentation
CENTRE DE GOLF
avantage
1 HEURE DE GOLF GRATUITE,
supervisée par un professionnel.
Offre valide du 17 au 23 janvier 1983
Club de tennis Avantage 627-3343

CORRECTIONS

Veuillez noter que des erreurs se sont glissées dans notre cahier publicitaire "SUPER-SOLDE", inséré dans Le Soleil d'aujourd'hui, le 8 janvier 1983.

Page 2 - Article "B" Enlève-taches "De Salter" à 1,225 la bouteille est illustré en "D" et l'article "D" Appliqueur à 66¢ ch. est illustré en "B".

Page 4 - Brosse à neige robuste. On aurait dû lire: Solde 2 495 ch. Economisez plus de 30%.

Page 8 - Coussin confortable pour berceuse. On aurait dû lire: solde 2 495 ch.

Page 10 - Faux-col roulé "A". On aurait dû lire: Prix d'au moins 1 995 ch.

Lunettes "C". On aurait dû lire: Prix d'au moins 5 995 la paire.

Radio-réveil MA/MF à affichage numérique. On aurait dû lire: Prix d'au moins 44 955 ch.

Nous nous excusons de ces erreurs auprès de notre clientèle.



"Nous avons comparé... et c'est dans une société de fiducie que nous avons trouvé le régime enregistré d'épargne-retraite le plus avantageux."



En comparant d'autres régimes enregistrés d'épargne-retraite aux nôtres, nous avons découvert dans un Trust non seulement le R.E.E.R. le plus avantageux, mais aussi comment faire fructifier notre argent.

En effet, nous avons rencontré à notre Trust un conseiller qui a su établir avec nous des plans financiers bien adaptés à nos besoins, tant pour nos régimes enregistrés d'épargne-retraite que pour nos dépôts garantis et nos placements personnels.

Les suggestions de notre conseiller ont été si judicieuses que nous lui avons demandé d'étudier notre planification successorale et notre financement hypothécaire.

Vous aussi, vous pouvez avoir votre propre conseiller financier en communiquant avec l'une des sociétés ci-dessous.

ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE FIDUCIE

Compagnie Crown Trust
Compagnie du Trust National Ltée
Compagnie Trust Royal
Fiducie Credit Foncier
Fiducie du Québec

Fiducie Pret et Revenu
La Compagnie de Fiducie
Canada Permanent
La Compagnie Guaranty Trust
du Canada

Les Fiduciaires
Montreal Trust
Société Canada Trust
Société Nationale de Fiducie
Trust Général du Canada

Parizeau donne raison aux entreprises

Québec freine la croissance de la parafiscalité

par Michel DAVID

Le gouvernement du Québec n'augmentera pas les taxes que les entreprises doivent payer en proportion du salaire versé à leurs employés et s'engagera dans un processus de révision qui pourrait amener une diminution de ces charges.

C'est ce qu'a indiqué le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL cette semaine.

Cette révision de la parafiscalité des entreprises est d'ailleurs un des principaux éléments de la politique de stimulation des investissements que le gouvernement entend mettre en oeuvre en 1983 et figurera à l'ordre du jour du sommet économique dont le premier ministre Lévesque a annoncé la tenue pour le printemps.

Selon les comptes économiques provinciaux publiés par Statistique Canada, les paiements des entreprises au gouvernement du Québec, en excluant l'impôt sur les profits, ont augmenté de 283 pour 100 entre 1970 et 1980 et totalisaient alors près de \$2 milliards, dont plus de la moitié à titre de contribution à l'assurance-maladie et à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Dans son mémoire au ministre des Finances daté d'octobre 1982, le Conseil du patronat lui demandait de "freiner la croissance de la parafiscalité des entreprises et amorcer le processus de réduction de ces charges, particulièrement celles qui menacent l'emploi et la survie des PME".

M. Parizeau estime que les hommes d'affaires ont parfaitement raison de se plaindre du niveau trop élevé de la parafiscalité et il a été très clair sur un point: "Il n'est pas question que le

gouvernement augmente les taxes sur les salaires payables par les entreprises à des fins de financement de services sociaux ou communautaires".

Le Conseil des ministres a d'ailleurs rejeté une des recommandations de la Commission Jean, à l'effet de faire assumer les coûts de l'éducation permanente par les employeurs. De même il est exclu de leur faire payer une partie du fonctionnement du transport en commun, particulièrement à Montréal.

Sur la question de la contribution des employeurs à la CSST, M. Parizeau est également catégorique: "Il n'est pas question que les cotisations continuent à augmenter. On va même essayer de trouver comment ça pourrait coûter moins cher".

Régime de rentes

Un point demeure cependant en suspens: celui de la contribution des employeurs au régime de rentes du Québec (RRQ).

Dans son mémoire, le Conseil du patronat s'inquiétait de ce que le gouvernement songeait à faire passer les contributions globales au RRQ de 3,6 à 9,8 pour 100 d'ici 1989, et surtout de la part de cette augmentation qui incomberait aux employeurs.

"A l'heure actuelle, répond M. Parizeau, il n'est pas question d'augmenter les cotisations au RRQ avant que l'on sache comment vont aboutir les consultations avec les parties patronales et syndicales à Québec et à Ottawa".

A Ottawa, cette question fera l'objet d'une commission parlementaire. A Québec, elle sera dis-

cutée lors des "négociations nationales" évoquées par le premier ministre. A cette occasion, le gouvernement proposera diverses alternatives incluant une meilleure capitalisation du régime existant, une modification de la régie du système et des programmes supplémentaires.

En fait, on ne saura vraiment à quoi s'en tenir qu'une fois complétée

l'harmonisation des régimes de retraite au Canada. Et, à cet égard, l'attitude de l'Ontario, partenaire majeur au sein du "Canada Pension Plan", sera déterminante.

"Il n'est pas question, conclut, en effet, M. Parizeau, qu'on augmente les cotisations des entreprises au Québec alors qu'il n'y aurait pas d'augmentation en Ontario."

VENTE

du 6 au 15 janvier

20% à 50%

sur toute la marchandise en magasin

- Tissus de fibres naturelles: lin, coton, rayonne, soie, laine

La Chiffonnerie INC. 694-1146

66, boul. Champlain, Québec, G1K 4H7

indigo inc.

95, DALHOUSIE, coin St-Jacques
694-1419

VENTE

du 6 au 15 janvier
sur tous les
filés, fibres,
accessoires de
tricot et de
tissage en
magasin.

10% à 60%

Toute vente finale, aucune mise de côté, achat en personne seulement.

EDIFICE COMMERCIAL A VENDRE

ENTREPOT ET BUREAUX ADJACENTS

TERRAIN	100,000 pi.2
ENTREPOT	43,000 pi.2
BUREAUX	5,000 pi.2

Cet édifice est l'ancien local de **MARCHANDS UNIS INC.**
2355, rue Dalton, Parc Colbert
Ste-Foy, Québec

COMMUNIQUER avec M. René Roy
à (418) 687-3050 ou (418) 651-7337
entre 8:00 hres et 17:00 hres

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333

entre 8h30 et 19h30
du lundi au vendredi

la vraie vente de meubles!

- Bibliothèque
- Canapé-lit
- Canapé-sectionnel
- Causeuse
- Fauteuil de repos
- Mobilier de chambre
- Sofa
- Système mural
- Table
- Cuisine

jusqu'à 50% de rabais

Hâtez-vous! Des valeurs exceptionnelles sur le marché durant notre vente de meubles!

La qualité à des prix vraiment étonnants!

Le prix c'est l'héritage conservé d'une politique de sélection de Cumulus. Chez Cumulus, le client et ses besoins ont toujours été l'axe central des décisions.

Cumulus

le meilleur rapport qualité-prix!

Canapés, canapés-lits, fauteuils, bibliothèques, tables, chambre à coucher.

Stores vénitiens et verticaux, toiles et stores de tous genres.

Lampes, décorations et autres accessoires d'appartement.

1106, rue St-Jean (Vieux) Québec - 694-1818

Stationnement gratuit: Place de l'Hôtel de Ville et Carré d'Youville

Réfugiés

Axworthy accorderait plus d'aide à l'Amérique centrale

MEXICO (d'après PC) — Après une visite de 10 jours au Honduras, au Salvador, à Costa Rica et au Mexique, le ministre Lloyd Axworthy

s'est dit convaincu, hier, que le Canada devrait augmenter son aide aux

réfugiés de l'Amérique centrale.

Notamment, a précisé le ministre de l'immigration, dans les domaines de l'approvisionnement d'eau et de l'agriculture.

L'assistance du Canada devrait cependant se faire, selon M. Axworthy, par l'intermédiaire de groupes religieux ou d'associations n'ayant aucun lien avec le gouvernement du pays concerné.

De plus, le Canada devrait agir en étroite collaboration avec le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies, qui favorise l'établissement des réfugiés dans leur propre pays, plutôt que leur immigration dans des pays

éloignés.

Etats-Unis

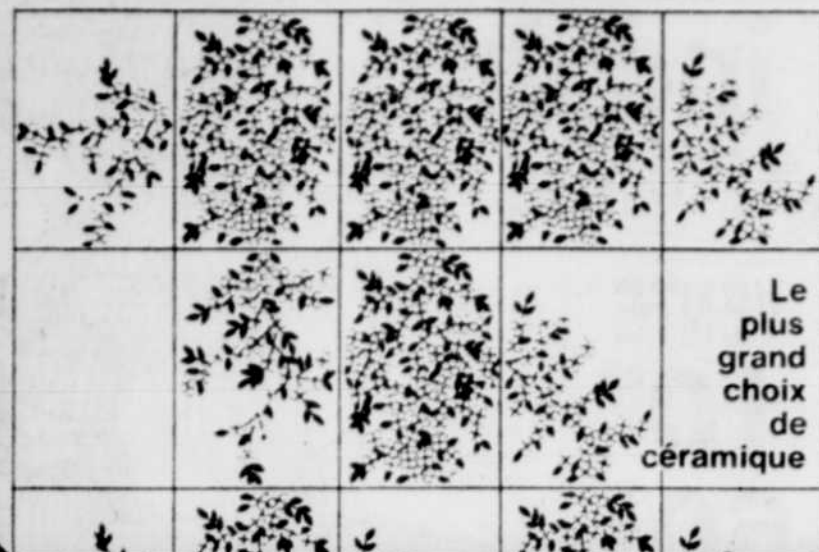
Mais, a ajouté le ministre, les États-Unis ne sont pas à citer en exemple dans ce domaine, peut-être parce que les réfugiés qui traversent la frontière mexicaine ou arrivent en bateau leur causent beaucoup de problèmes.

Plus éloigné géographiquement, le Canada se trouve en meilleure position pour absorber graduellement des réfugiés, au lieu d'en recevoir des flots dé-sordonnés.



Trudeau à Singapour

Le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau accompagné du premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, a été reçu par une garde d'honneur lors d'une cérémonie de bienvenue. Les hommes d'affaires canadiens espèrent tirer profit de cette rencontre par la construction d'un métro souterrain à Singapour.



Le plus grand choix de céramique

CERAMIQUE DECOR
IMPORTATEUR-DISTRIBUTEUR
4220, 3^e AVENUE OUEST — 627-0122



Rénovation
Décoration

2690, boul. Hamel ouest
Québec - 871-4202

Spéciaux de janvier
VENITIENNES BERGEMONT
P.V.C.

75" x 84" **72\$** 75" x 95" **86\$** 84" x 95" **94\$**

Véniennes en métal, tissu, etc.
Bergemont, autres grandeurs.

35% DE RABAIS

YMCA

LA NATATION,
C'EST NOTRE AFFAIRE!

YMCA



AQUA-BEBE (18 mois à 5 ans)
ENFANTS
ADOLESCENTS
ADULTES
3^e AGE

Moniteur-adjoint
Moniteur-conjoint
Médaille et Croix de Bronze
Sauveteur-national

Nous vous offrons:

- Des instructeurs hautement qualifiés
- Un enseignement individualisé
- Des programmes adaptés à tous les âges

Le YMCA... parce que l'expérience, ça compte!

DEBUT DES COURS: 17 JANVIER - INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

YMCA

centre communautaire et familial

835, boul. St-Cyrille ouest

Le YMCA... c'est
pour tout le MONDE!

527-2518



**VENTE
DE JANVIER**

FOUTANG

Matelas 54" **129\$**

Matelas 39" **89\$**

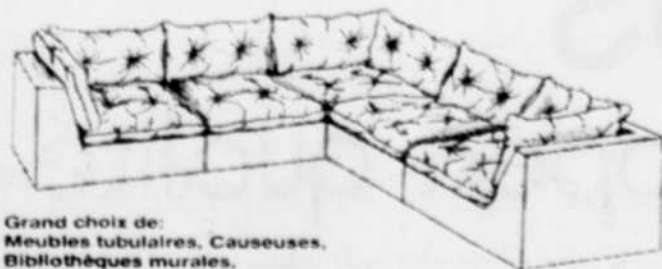
Prix spéciaux sur
ensemble comprenant
matelas, coussins et housses.

10% à 50%

sur tous les meubles et
accessoires en magasin.

Sectionnel
en velours
côté

699\$



Grand choix de:
Meubles tubulaires, Causeuses,
Bibliothèques murales,
Meubles non peints

HABITAT 811

QUEBEC

3070, chemin St-Louis
Sainte-Foy - 659-4425

MONTREAL 811, boul. Rosemont
MONTREAL 5320, boul. St-Laurent
BROSSARD 1670, boul. Provencher

VENTE

annuelle d'hiver

TISSUS IMPORTES SEULEMENT

40% DE REDUCTION
SUR TOUS LES TISSUS
EN MAGASIN
(sauf les doublures)

25% SUR
L'ULTRA-SUEDE

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, côte de la Fabrique, Québec — Tél.: 692-2263
Heures d'affaires: de 9h30 à 17h30

**Nouveaux tarifs
postaux: un délai
aux entreprises
commerciales**

OTTAWA (PC) — Les entreprises commerciales bénéficieront d'un peu de répit alors que certains tarifs postaux, qui entrent en vigueur le 15 janvier, ne deviendront obligatoires que dans trois mois.

La Société des postes a toutefois précisé, hier, que cette décision n'affecte pas la grande majorité des modifications postales, y inclus une majoration de deux cents (32 cents au lieu de 30) qui entrera en vigueur le 15 février, en ce qui concerne le courrier de première classe.

La Société des postes émettra le 15 janvier un timbre de 37 cents destiné au courrier commercial qui ne correspond pas aux normes standards. Mais au lieu de pénaliser les entreprises qui ne se conformeront pas au nouveau tarif, la Société des postes distribuera des avis explicatifs aux entreprises commerciales au cours des 11 prochaines semaines.

**AVEZ-VOUS UN
PROJET DE MAISON?**



Nombreux plans disponibles gratuits. Aussi:
service de dessins personnalisés.

Renseignements:
MICHEL PARADIS 687-5940



IKEA

- Vous rappelez-vous en juin dernier quand M. l'Original a ouvert son magasin IKEA à 5 heures du matin?
- Vous rappelez-vous tout le plaisir que vous avez eu à vous lécher les doigts avec tous les impossibles spéciaux sur le superbe ameublement IKEA?
- Vous rappelez-vous de la légalité de la chose?
- Vous rappelez-vous de toutes les belles excuses trouvées par M. l'Original pour sortir sa patte du piège?
- Vous rappelez-vous qu'il a été finalement pris au piège?
- Vous rappelez-vous qu'il supplia le garde-chasse?
- Vous rappelez-vous comment il a promis d'être un gentil petit original?
- Vous rappelez-vous du châiment?

MAINTENANT, IL RECIDIVE!

- Il dit qu'il veut ouvrir les dimanches.
- Il dit qu'à partir du dimanche 9 janvier, il ouvrira son magasin de midi à 17 heures.
- Il dit qu'il a reçu des milliers et des milliers de lettres et d'appels téléphoniques (en plus de 3 messages par pigeons voyageurs) lui disant que vous voulez passer de "Beaux dimanches" chez IKEA.
- Il dit qu'IKEA déborde de nombre de bonnes idées d'ameublement à des prix impossibles (comme d'habitude).

Mais quand je lui rappelle tout le mal d'avoir été pris au piège la dernière fois...

Il dit qu'il ne se rappelle plus!

VENEZ TOUS CHEZ IKEA CE DIMANCHE 9 JANVIER

IKEA

l'impossible magasin d'ameublement de Suède

Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Gradins, Charlesbourg-Ouest, Québec, P.Q. G2J 1A1
Heures: lun. mar. mer. 9h à 18h, jeu. ven. 9h à 21h, sam. 9h à 17h. Tél. (418) 622-IKEA

Des farceurs volent un film à Place Québec

par Andrée ROY

Deux lettres anonymes ont été retrouvées par la police en même

temps que les deux boîtes contenant le film "La nuit de San Lorenzo", hier, à Sillery. L'une, une longue dénonciation de la critique ci-

nématographique locale, était signée par "le groupe anti-Louis-Guy-Lemieux". L'autre, décrivant le prix élevé des billets de cinéma, portait comme

paraphe: "un cinéophile hardi".

Devant ce qui semble rocambole de farceurs, la police de Québec, chargée, jeudi soir, d'enquêter sur le vol du film à Place Québec, a classé le dossier, à toutes fins utiles. Et il ne restera plus à la direction des Cinémas unis qu'à annuler la commande faite immédiatement à Paris pour obtenir une autre copie de "La nuit de San Lorenzo", dont il n'existait, hier, que deux exemplaires dans tout le Canada.

Les deux boîtes contenant les bobines du film avaient été déposées dans un corridor, à l'arrière du cinéma de Place Québec, à l'intention d'un

employé qui devait les transporter au cinéma de Place Sainte-Foy, vers 23h jeudi. A l'arrivée de celui-ci, plus de boîtes... lesquelles pouvaient avoir tenté quiconque empruntait cette issue d'urgence.

Le gérant des Cinémas unis à Place Sainte-Foy, M. Fraser, se disait bien embêté devant cette farce de mauvais goût. Pas moyen, en effet, de présenter "La nuit de San Lorenzo", prix spécial du Festival de Cannes 1982, avant le vendredi suivant, alors que les premières séances avaient été annoncées pour hier midi.

Cependant, vers 17h, un appel

anonyme était logé à la salle des nouvelles télévisées de Radio-Canada à Sainte-Foy, indiquant où se trouvaient les fameuses bobines, à deux endroits différents dans Sillery. Une demi-heure avant que n'accourent les policiers municipaux, le reporter Jean-Robert Faucher et le cinéaste l'accompagnant découvraient la première boîte sur un terrain de parc Bour-

bonnière. La deuxième était récupérée par M. Fraser lui-même, au coin des rues Sheppard et chemin Saint-Louis. Scruté avec soin, le film pourra être présenté dès ce midi, si aucune anomalie n'est relevée, assurait le gérant.

Présumés voleurs arrêtés à Beauport

par Andrée ROY

C'est un vendredi 7 qu'a arrêté de tourner la chance qui favorisait deux jeunes "braqueurs" de Beauport. Après avoir défilé deux barrages policiers successifs, dévalisé en moins de trois quarts d'heure un établissement bancaire de Sainte-Foy et un autre d'Ancienne-Lorette, entre 18h et 18h45 jeudi, les deux présumés voleurs ont été découverts, hier après-midi, par des policiers dans un motel du boulevard Sainte-Anne, à Beauport.

Malgré le fait que leur signalement et celui de leur 4 x 4 de couleur foncée, arborant un clignotant sur le toit, aient été diffusés dans toute la région après les deux hold-up, les deux hommes semblaient s'être évanouis dans la nature. Armés d'au moins un revolver, ils n'ont cependant pas eu le temps de s'opposer à leur arrestation lorsque les agents Denis Comeau et Robert Paquin ont fait irruption dans leur chambre vers 13h hier.

Leur 4 x 4 stationné tout bonnement derrière le motel, les deux hommes appréhendés à la pointe du fusil auraient abondamment fêté le succès de leurs activités de la veille, a-t-on appris. C'est en vérifiant leur véhicule que les deux policiers ont su qu'ils avaient sans doute affaire aux voleurs que leurs confrères de Sainte-Foy recherchaient.

Pléiade d'arrestations

Les policiers de Québec se sont signalés avec pas moins de 25 arrestations dans la soirée et la nuit de jeudi à hier. De récents vols de souffluses à neige, de motoneiges et d'outils, perpétrés à Charlesbourg et à Sainte-Foy, ont ainsi été éclaircis après que les agents Laris Frenette et Jacques Beaulieu aient appréhendé deux suspects à l'angle

des rues McMahon et d'Auteuil, dans le Vieux-Québec, vers 20h15, jeudi.

Mario Guérard, 18 ans de Québec et Jacques Grenier, 19 ans, de Beauport, ont été accusés, hier, de complot en vue d'un hold-up, de déguisement, possession d'armes à autorisation restreinte et complicité, après que les policiers eurent trouvé sur eux revolver, balles, couteau, paire de pinces, tuques et gants.

Appréhendé par un locataire du 1660 rue Cadillac, à Québec où il venait de s'introduire, aussi vers 20h15 jeudi, Gilles Paré, 19 ans, de la rue Leclerc à Québec, a été accusé d'effraction et de vol en cour des sessions de la paix.

Ont aussi été accusés de méfaits semblables, deux autres Québécois: Alain Kervarec, 20 ans et Robert Hamilton, 22 ans. Ils ont été surpris vers 2h40 hier, par les agents Michel Borgia et G. Simard, comme ils venaient de forcer la porte de la quincaillerie Saint-Pascal, au 1805 de la Ronde, à Québec.

Vers 3h45 la même nuit, deux hommes qui avaient défoncé le mur d'un corridor pour pénétrer dans le magasin Fabrication Décor L.M. Enr. au 279 Saint-Joseph est, ont vu les policiers Denis Gravel et Jean-Yves Potvin leur mettre la main au collet. Ils ont été identifiés comme Michel Lafond, 30 ans et Lawrence O'Keefe, 28 ans, de Québec, devant le juge.

Quant à Michel Drouin, 30 ans, aussi de Québec, il devra répondre à une accusation d'effraction et de vol, survenus à la pharmacie Pépin, au 248 rue Saint-Jean hier. Les agents Denis Gagnon et Léo Marchand ont surpris l'accusé vers 4h30, dans l'établissement, une bouteille de médicaments à la main.

Les "Diners" immobiliers du Permanent



Paul Legault, F.R.I.
Le Mardi 11 janvier à 12h00 à l'Auberge des Gouverneurs, 3030 boul. Laurier, Ste-Foy. Monsieur Paul Legault, F.R.I. directeur général pour le Permanent au Québec traitera de "L'immobilier des années 80" ainsi que de la Reorganisation de l'immobilier à Montréal. Invitation aux agents immobiliers, évaluateurs et à ceux qui s'intéressent au domaine de l'immobilier. Veuillez réserver en communiquant à 628-6735.

Des Yeux en Liberté

POUR L'ELEGANTE AVEC NOS LENTILLES CORNEENNES DE TOUS GENRES

CLINIQUE DU VERRE DE CONTACT BARABÉ

NORMAND BARABÉ
opticien d'ordonnances
1073, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY
(voisin de Masselotte Sports)
Livraison immédiate
659-5577 sur rendez-vous



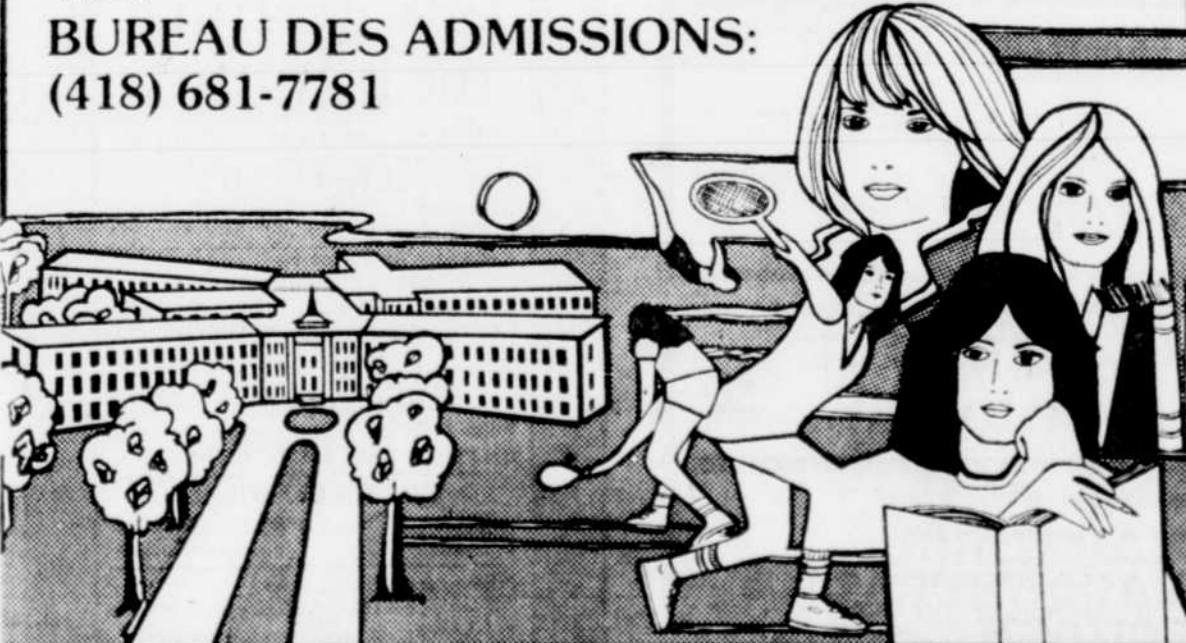
EXAMEN D'ADMISSION PREMIERE SECONDAIRE

15 janvier 19 février 19 mars

- Institution d'enseignement privé pour jeunes filles.
- Cours secondaire complet.
- Externat — Pensionnat
- Sous la direction des SOEURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Les admissions en deuxième, troisième, quatrième, cinquième se font après étude du dossier scolaire.

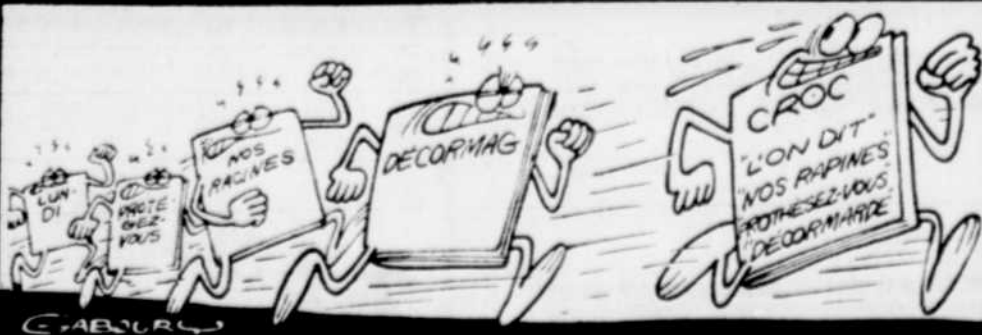
BUREAU DES ADMISSIONS:
(418) 681-7781



COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-BELLEVUE
1605, Chemin Ste-Foy Québec (Québec)
G1S 2P2

NOTRE NOUVEAU NUMÉRO VOUS ATTEND EN KIOSQUE

SPÉCIAL PARODIE
LE LONDIT PROTHÉSEZ-VOUS
NOS RAPINES DÉCORMARDE
NOTRE INVITÉ JEAN-LOUIS MILLETTE



CROC
LE MAGAZINE QU'ON RIT!
EN VENTE PARTOUT

VENTE DE FERMETURE

- Bagues de fiançailles
- Bagues avec pierres
- Boucles d'oreilles en or et diamants
- Chaînes, bracelets, zodiaques en or
- Pendentifs en or
- Colliers de perles

50%

40% de rabais sur MONTRES SEIKO, BULOVA, LONGINES

• Visa et Master Card acceptées

BIJOUTERIE L. CORRIVEAU
1223, 4e Avenue — 522-8645

Valable avant le 30 janvier 83

Pause Soleil

Entrain

PROFITEZ AU MAXIMUM DU SOLEIL/VACANCES préparez et protégez votre peau

3 séances gratuites

Place Belle-Cour 2100, boul. Laurier Ste-Foy, G1V 2L1 508-7888 508-7771

JANINE LEMELIN
esthétique

Janine Lemelin et son équipe vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année

Pour commencer en beauté profitez d'une réduction de \$5.00 sur les traitements faciaux Nelly de Vuyst et Carol Frank.

Egalement réduction de \$10.00 sur l'épilation jambes, cuisses, aisselles.

Cette offre est valide du 1er janvier au 31 janvier 1983

DEMANDEZ NOS SERVICES DE MASSOTHÉRAPIE.

Prenez rendez-vous à l'un de nos salons.

3404 de la Concorde (Parc Neilson) Ste-Foy 653-7665
4 Place Québec 522-3014
4 Parc Samuel Holland (Suite 403) 527-2464

Comme une seconde peau.. les maillots longs de la collection

perla mare

Salon Jade

Place Laurier Ste-Foy

Les syndiqués tentent d'activer les négociations

Caisse de Saint-Pascal: le lock-out se prolonge

par Andrée ROY

Le lock-out se prolongeant, à la Caisse populaire Saint-Pascal-de-Maizerets, à Québec, les 24 employés syndiqués de l'établissement ont décidé de s'adresser à d'autres instances pour activer les négociations en panne depuis le 16 décembre dernier.

Lundi soir, le syndicat des travailleurs (CSN) de la Caisse pop Saint-

Pascal doit rencontrer les membres du conseil d'administration de cette succursale du Mouvement Desjardins. Et forts d'une pétition arborant 300 signatures de sociétaires de la caisse, les syndiqués espèrent bien voir convoquer sous peu une assemblée des membres de la Caisse Saint-Pascal. Cette assemblée spéciale se pencherait sur l'état des relations de travail et

des négociations à la caisse pop, où le lock-out a été décrété le 21 décembre 1982.

"Nous espérons, comme ce fut le cas pour la grève à Rimouski, que l'assemblée des membres de la caisse nous donne un appui moral", de dire le coordonnateur syndical Michel Lessard, lors d'une conférence de presse convoquée hier matin par les "lock-outés".

L'assemblée des membres n'a en effet aucun pouvoir réel à part celui d'élire (ou de désavouer) les membres du conseil d'administration, seuls investis des grands pouvoirs.

Le syndicat des 18 employés à temps plein et six à temps partiel, composé en majeure partie de femmes, a été accrédité en 1979, "à la suite, justement, du harcèlement constant exer-

cé par l'ancien directeur qui vérifiait "manuellement" la tenue vestimentaire des employés", mentionne la présidente du syndicat, Danielle Langevin.

Retour en arrière

Le syndicat estime que le directeur actuel, Claude Breton, nie les droits acquis dans les précédentes conventions collectives de travail. La mésentente entre parties patronale et syndicale porte sur la disparition, voulue par l'employeur, des échelons d'ancienneté dans

l'attribution des salaires; la modification des horaires sans consultation ponctuelle des syndiqués; le refus de l'employeur d'accorder un montant de \$500 à l'employée en congé de maternité pour couvrir ses deux premières semaines de congé non défrayées par l'assurance-chômage.

Enfin, les 24 travailleuses(eurs) syndiquées(es) qui affirment ne gagner, en moyenne, de \$12,500 par année alors que la caisse Saint-Pascal a un actif

de \$28 millions, réclament des hausses salariales de 12 pour 100 pour chacune des deux prochaines années, en plus d'une indexation au coût de la vie sous forme de montant forfaitaire. Le syndicat considère que l'offre de 12 et 6 pour 100 faite par son employeur ne représente dans les faits qu'une hausse totale de 9 pour 100 sur deux ans, vue la disparition de l'augmentation automatique de 4,5 pour 100 du salaire qui accompagnait le chan-

gement d'échelon d'ancienneté, dans les conventions précédentes.

Les autres l'ont pris

Quant au directeur Claude Breton, il n'attend pas grand nouveau de la rencontre avec le conseil d'administration, dont il fait partie, prévue lundi à 19h30.

"Si c'est pour révéler la teneur des négociations "ignorée" par les sociétaires, peut-être que ça va en amener d'autres à penser que le contrat n'est pas si mauvais. C'est le même monde, autant du côté syndical que pa-

tronal, que toutes les autres caisses des environs ont accepté!" s'étonnait l'homme d'affaires hier après-midi.

Celui-ci a affirmé que la caisse Saint-Pascal tâchait d'assurer à ses 7,500 sociétaires les mêmes services qu'avant le lock-out, malgré les inconvénients liés à l'utilisation du système inter-caisses pour les transactions courantes.

"Si les gens ont des problèmes, ils n'ont qu'à nous téléphoner", ajoutait-il, disant ne pas voir comment les membres pourraient être vraiment gênés par le conflit qui dure à leur caisse populaire.

LA VENTE SPÉCIAUX Bonheur

Nous vous remettons un CADEAU avec tout achat de 500\$ et plus.

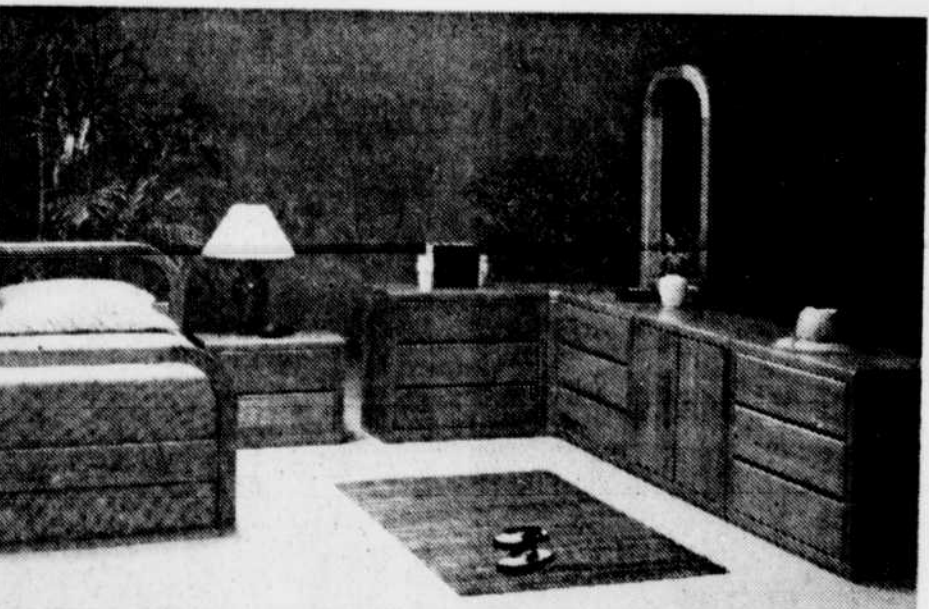
Des produits vraiment de chez nous.
"C'EST DU SOLIDE!"



Magnifique mobilier de salon.



SPÉCIAUX Bonheur



SPÉCIAUX Bonheur



Table et 4 chaises

BARNABÉ

539\$



MEUBLES BARNABÉ

875, Trans-Canada, St-David, Cte Lévis - Tél.: 833-9222
St-Vallier, Cte Bellechasse - Tél.: 884-2831 - 248-5684
St-Paul, Cte Montmagny - Tél.: 469-2188

CONDOMINIUM "Les Jardins de Picardie"

(rue Picardie, à l'arrière de Place Laurier)

1, 2 et 3 chambres

Ascenseur, stationnement intérieur

Occupation juin 1983

49 900\$ à 54 100\$

Seulement 56 unités disponibles
Financement 11 1/2% - 3 ans

Bureau des ventes sur place 653-4236

Une réalisation de la Société Immobilière Maxima

Construction: Thiro Ltée, Division Beaudet - Marquis

Joignez le club

Entrain



aucun frais d'initiation pour les groupes de 6 personnes et plus de même que les étudiants

DEUX pour le prix d'UN

100\$ x 50% = 50\$

PAR PERSONNE

TARIF RÉGULIER VALIDE JUSQU'AU 17 JANVIER 1983

CARTE D'INITIATION

TARIF SPÉCIAL

CARTE D'INITIATION

Joignez avec un(e) ami(e), un collègue, un couple ou une autre famille et sauvez 50% de vos frais d'initiation.

Les frais d'initiation sont payables une seule fois lors de votre entrée au club.

Votre carte d'initiation est une part sociale d'une valeur de 100\$ transférable à un tiers et à sa pleine valeur si vous devez quitter le club.

GRATUIT GRATUIT GRATUIT lors de votre adhésion au club

JOUEZ AU BADMINTON OU AU TENNIS AU CLUB AVANTAGE (Carte AVANTAGE-ENTRAIN à privilège restreint valide jusqu'au 31 août 83)

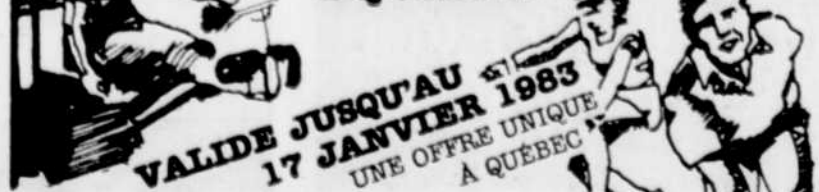
PARTICIPEZ AU TIRAGE D'UN VOYAGE D'UNE SEMAINE POUR DEUX PERSONNES DANS LE SUD (Règlements disponibles à la réception)

INITIEZ VOUS AU RACQUETBALL OU AU SQUASH (Invitez un(e) ami(e) ou un groupe d'amis à prendre une leçon avec notre pro)

entraînez-vous et jouez à volonté

de 6\$ à 9\$ par semaine sans frais additionnel

NAUTILUS RACQUETBALL SQUASH



VALIDE JUSQU'AU 17 JANVIER 1983
UNE OFFRE UNIQUE À QUÉBEC

versement mensuel accepté

options • individu • couple • étudiant •
Carte Argent 24\$ 38\$ 14\$
Carte Or 38\$ 58\$ 24\$

Entrain le paradis de l'activité physique
le paradis de Belle Cour
Place 2600 G1V 2L1 (418) 658-7771

la Baie Correction

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter au supplément publicitaire "Mode foyer", publié par la Baie:

Page 30, article 8. Magnétoscope VTR HITACHI, modèle VT-11A, on aurait dû lire dans la description de cet article:

télécommande avec fil.

Nous nous excusons de cette erreur.

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE DE CHARLEBOURG

Dr Léonard Noël, B.A., O.D. Dr Marie-France Rioux, O.D.

623-5409 Carrefour Charlebourg 8500, boul. Henri-Bourassa Suite 238

● Examen de la vue ● Choix de montures ● Verres de contact

Ouvert 5 jours et 4 soirs

collège saint-charles-garnier

Les ateliers de langues

collège saint-charles-garnier

COURS DU SOIR

Allemand - Anglais - Espagnol - Français - Italien.

Rédaction de Rapports: 2 soirées par semaine.

Pour personnes qui occupent des fonctions professionnelles ou de gestionnaires.

Français Correct: 2 soirées par semaine.

Pour secrétaires et agents de bureau qui veulent améliorer leur français.

COURS DU JOUR

Anglais et Espagnol 2 demi-journées par semaine

Niveaux: Élémentaire, Intermédiaire, Avancé.

Méthodes: Audio-visuelles ou audiovisuelles selon les niveaux.

Inscription: Du 5 au 14 janvier 1983

De 8h30 à 16h00 et de 19h00 à 21h00

Toutes les inscriptions se font au secrétariat

Début des cours du soir: 17 janvier 1983

Langues: 25 janvier 1983

Rédaction de Rapports: 25 janvier 1983

Français Correct: 26 janvier 1983

Début des cours du jour: 26 janvier 1983

Le collège ouvre le 4 janvier 1983

Les ateliers de langues
Collège Saint-Charles-Garnier
1150, St-Cyrille ouest
Québec, P.Q. G1S 1V7
Tél.: 681-0107, postes 46 ou 47

Le CLSC-Laurentien explore les avenues non médicales

par Paul ROUX

Depuis avril 1981, la clientèle du CLSC-Laurentien bénéficie du programme santé et qualité de vie, une expérience pilote qui offre des solutions non médicales aux problèmes de santé.

Ce programme, dirigé par le psychologue Michel Vézina, a été conçu après que l'on eut constaté que 60 pour 100 des demandes de services pour des difficultés d'ordre psycho-social étaient liées à un niveau de stress élevé.

Les troubles pour lesquels les gens venaient consulter, note-t-on dans un document interne, entraînaient des "problèmes d'insomnie, d'anxiété, d'angoisse, de maux de tête, de constipation, d'ulcères, de réaction dépressive, de dysfonctionnement sexuel, d'adaptation ou de fonctionnement social (alcoolisme et toxicomanie, retrait de la vie active, absentéisme au travail, phobies, etc.)."

Pour répondre à ces besoins, on utilise généralement une approche individuelle, souvent accompagnée de médicaments. Avec des résultats fort discutables, estime M. Vézina.

Ce dernier a mis au point avec une petite équipe une approche de groupe autour de quatre axes principaux:

— Des activités de relaxation, qui comprennent un apprentissage du training autogène (une des méthodes de relaxation les plus connues et les plus efficaces), des techniques de respiration et d'anti-gymnastique.

— Des conférences-discussions, qui portent sur les médicaments, l'insomnie ou les migraines. (Une brochure a été publiée sur chacun de ses thèmes. Nous aurons l'occasion de revenir là-dessus ultérieurement.)

— Des activités d'initiation à des techniques de médecine douce pour résoudre les maux courants.

— Une initiation à la thérapie de la polarité.

De bons résultats

On a testé l'efficacité des techniques de relaxation en sondant les participants trois mois, six mois et un an après leur initiation. Quelque 85 pour 100 d'entre eux estiment avoir amélioré leur santé par suite de ses nouvelles pratiques.

Il faut préciser qu'au départ 85,7 pour 100 des clients éprouvaient di-

"Mobilisation contre la misère", une coalition de groupes populaires

MONTREAL (PC) — "La mobilisation contre la misère", une coalition formée d'une soixantaine d'organismes populaires, a officiellement vu le jour, mercredi.

Le mouvement s'est fixé comme objectif de faire prendre conscience à la population et aux gouvernements de la misère que vivent les démunis de la société.

La coalition entend, dans les mois à venir, obtenir des gouvernements qu'ils améliorent les services et budgets consacrés aux démunis.

ALCOOL

As-tu ce problème? Veux-tu t'en sortir?

Pension, logement, conseils, atmosphère chaleureuse, repos, séjour de 28 jours.

La Résidence des Pénitents Inc. C.P. 1388
Rivière du Loup, Qué.
(418-862-3219)
Discrétion absolue

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan
• Un moyen moderne
• Un service personnalisé
• Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est
(de 11h à 20h30)
522-7155



Le Soleil: Jacques Deschênes
Michel Vézina est responsable du programme santé et qualité de vie au CLSC-Laurentien.

vers troubles de santé, que près de 50 pour 100 ne faisaient aucun exercice physique et que la plupart voyaient régulièrement un médecin. Pour 5 pour 100 d'entre eux, la fréquence des visites médicales atteignait même de 25 à 40 fois par année.

Les objectifs qu'ils s'étaient fixés étaient la maîtrise de leur stress, leur croissance personnelle et l'amélioration de leur santé. Une personne sur cinq affirme avoir atteint ces buts en totalité.

Au chapitre de l'amélioration, les états physiques les plus souvent mentionnés sont "la fatigue, l'essoufflement à l'effort modéré, le mal de dos, les extrémités froides, les problèmes de peau, l'insomnie, la constipation, la diarrhée, le mal de tête et la perte d'appétit".

La diminution de la consommation de médicaments a été élevée: 30 pour 100 chez ceux qui en consommaient régulièrement et 43 pour 100 chez ceux qui en

prenaient occasionnellement.

Parmi les techniques enseignées, les participants ont préféré les respirations et la relaxation à l'anti-gymnastique. Ils continuent d'ailleurs à pratiquer régulièrement les deux premières.

Une lacune

Pour les autres activités, on ne dispose pas de chiffres aussi précis. Pour sa part, Vézina se dit satisfait dans l'ensemble tant de leur fréquentation que de leur efficacité.

Il souligne une lacune importante toutefois: "Une forte concentration de personnes aux prises avec des problèmes de surconsommation de médicaments reste à atteindre. Les personnes âgées, les femmes enceintes et les femmes en général sont peu ou pas rejointes".

C'est pour remédier

en partie à cette lacune qu'a été conçu "C'est pas grave, c'est rien que vos nerfs", une série de rencontres sur des thèmes liés à la consommation de tranquillisants mineurs et à l'alcool. Ce programme, qui s'adresse à toutes les femmes, a d'abord été pensé comme un outil de prévention.

D'autres CLSC intéressés

Michel Vézina souligne avoir reçu beaucoup de demandes d'information de la part d'autres CLSC, où l'on suit avec beaucoup d'intérêt l'expérience originale du CLSC-Laurentien.

L'émergence des médecines douces dans les centres de services communautaires, à cause de la position stratégique qu'ils occupent, pourrait constituer un point tournant pour le réseau des soins de santé au Québec.

COURS de FRANÇAIS GRAMMATICAL

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN QUEBEC offre à ceux qui sont sur le marché du travail la possibilité d'améliorer leur français écrit.

Lundi soir: Français grammatical I
Mardi soir: Français grammatical II

Ce cours en deux volets s'attaque aux problèmes de base de la grammaire française (accord du nom et des adjectifs/conjugaison des verbes/accord du participe passé, etc.) en étudiant les divers éléments des grandes catégories grammaticales (le nom, le verbe, l'adjectif, etc.).

Les cours auront lieu à raison de 3 heures par semaine pendant 15 semaines.

Coût: \$30

Début des cours: semaine du 17 janvier 1983.

INSCRIPTION: le mardi 11 janvier, de 18h00 à 20h30
le mercredi 12 janvier, de 18h00 à 20h30

ENDROIT: Québec High School
945, Belvédère
Québec, QC

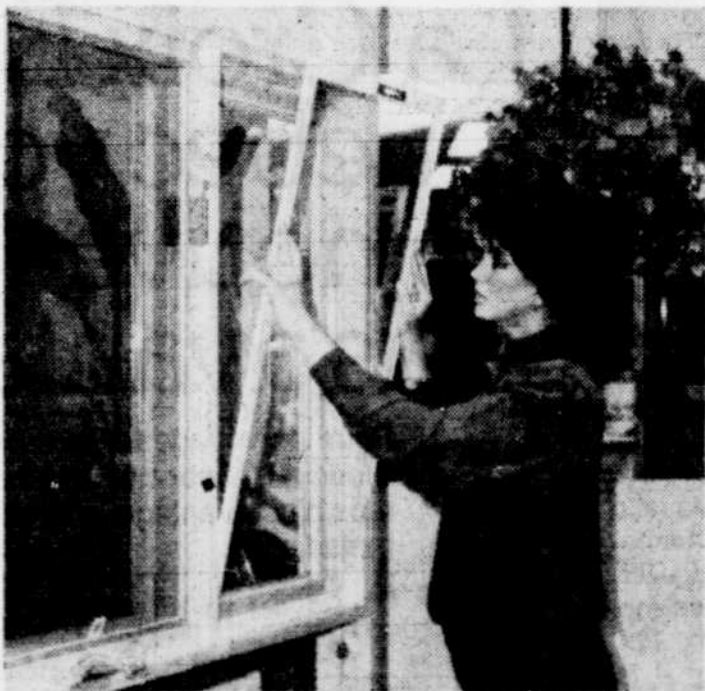
POUR INFORMATION: 688-8730, Education des adultes

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE EASTERN QUEBEC

L'éducation des adultes vous offre une variété de cours à prix abordables. Des cours académiques, des cours de langues secondes, des cours de grammaire française et anglaise et n'oublions surtout pas le grand choix de nos cours populaires (tous donnés en anglais):

**L'inscription aura lieu les 10, 11 et 12 janvier 1983
16h00 - 18h00 — 19h00 - 21h00
à QUEBEC HIGH SCHOOL
945, BELVEDERE, QUEBEC
Pour informations:
688-8730, de 8h30 à 16h30**

La CONTRE-FENETRE à pression



- REPOUSSEZ l'air froid
- EVITEZ la condensation
- CONSERVEZ la chaleur



La solution à vos problèmes chez

vitrenie rive-sud
FACILITE DE MONTAGE
Portes et châssis en bois
et en aluminium thermopancré
pour vitres, verres et miroirs
17 b. rue Trans-Canada
St-Romuleon G5W 5M5
839-0055

Cours d'anglais

- Conversation anglaise - anglais des affaires
- Groupes restreints (6 à 9 personnes)
- Différents niveaux
- Commencant la semaine du 17 janvier 1983

ACAAQ Sillery

683-9601 ou 878-3213

No de permis: 66004

CLINIQUE BELLEMARE

LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT
À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Voisin du Spécialiste
du Stylo

OFFRE SPECIALE

VOUS POUVEZ

LOUER UNE MACHINE
A ECRIRE
IBM Selectric®

à partir de

30\$
par mois
(service inclus)

Dactylab Inc. vous offre également une machine à écrire reconditionnée IBM

Selectric®,

modèle 721, pour

avec 12 mois de garantie

550\$



Nous sommes aussi le dépôt de service des marques Smith Corona et Brother

Dactylab Inc.

1795, rue Pont-Gravé, Québec
Tél.: 525-4651

(coin avenue Lamontagne)

TOUT à découvrir

COURS SECONDAIRE EXAMENS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1983 EN 1ÈRE SECONDAIRE

Les élèves de 6ième année (1982-83) qui veulent venir au Collège de Lévis en 1ère secondaire en septembre 1983 doivent se présenter l'un des deux samedis suivants:

22 OU 29 JANVIER 1983

À 13h00, au Collège de Lévis 9, rue Mgr-Gosselin, Lévis (entrée principale) avec:

- 1) photocopie du bulletin de 5ième année (1981-82)
- 2) photocopie du dernier bulletin reçu en 6ième année (1982-83)
- 3) \$7.00 pour couvrir les frais de ces examens.

N.B.: Il n'y a rien d'autre à apporter

- Prospectus disponible en téléphonant à 837-5046

- Si possible, appeler avant de se présenter

• Institution reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation

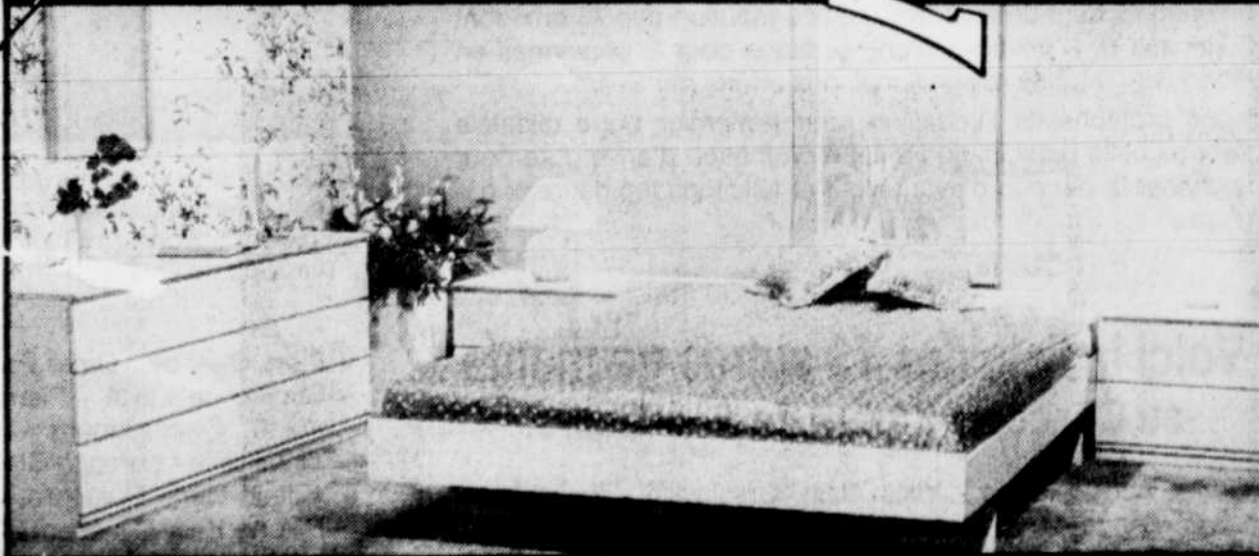
VISITE DU COLLÈGE: LE 9 JANVIER 83

(de 14h00 à 16h00)

INFORMATION: 837-5046



UN CHOIX LOGIQUE



Mobilier de chambre

Ensemble en mélamine, couleur amande, avec bordures de frêne naturel.
Un lit de 54 po. ou 60 po. (325\$), deux tables de nuit avec deux tiroirs (175\$/ch.)
deux commodes à trois tiroirs (275\$/ch.) un miroir (125\$).

Choix logique 1350 \$

Prix logique 995 \$ pour les 6 morceaux

10% sur commande spéciale

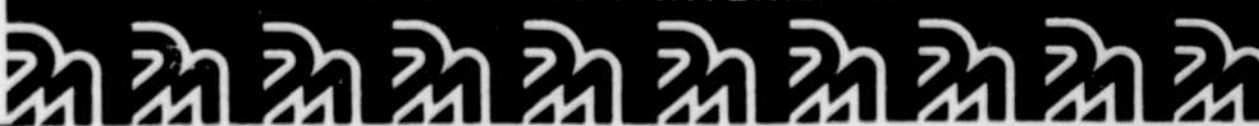


**Dussault
meubles**

"UNE LIGNE DE PENSÉE!"

9, rue Courcellette
Québec, Qué.
DECORATION INTERIEURE

(418) 683-2327



Sciences de l'administration et du commerce

Laval met fin à l'affichage des résultats

par
J.-Claude RIVARDCe sont les réductions
de personnel et les con-
traintes budgétaires quiont obligé le secrétariat
de la faculté des scien-
ces de l'administrationet du commerce de l'u-
niversité Laval à mettre
fin à l'affichage au ba-billard des résultats de
fin de trimestre.Tant au niveau de la
FSAC que du SEUL, le
syndicat des employésde soutien, on a ainsi nié
les rumeurs voulant que
le non-affichage de ces
résultats soit un nou-
veau moyen de pressionémant de la partie
syndicale pour protester
contre les coupures sa-
lariales suite à l'ap-
plication des lois 70 et
105."S'il s'agissait d'un
moyen de pression, onl'aurait généralisé sur
l'ensemble du campus",
a commenté un porte-
parole du SEUL."Des coupures de per-
sonnel et de ressources
monétaires nous ont
obligés à supprimer ce
service", a par ailleurs,
déclaré le secrétariat de
la FSAC.A l'origine, LE SO-
LEIL a été alerté de la
situation par des étu-
diants se plaignant que
la non-publication au
billard des résultatsdu dernier trimestre les
empêchait de planifier la
prochaine session et, par
voies de conséquence, de
savoir s'ils ont obtenu
les prérequis à certains
cours auxquels ils doi-
vent actuellement s'in-
scrire.Au secrétariat de la
FSAC, Mme Jeannine
Dumas a révélé qu'en
dépit des inconvénients
de l'heure, aucun des
2.300 étudiants ne sub-
ira de préjudice suite à
la suppression de l'af-
fichage, pour des rai-
sons d'ordre budgétaire.Sitôt obtenus des pro-
fesseurs, les résultats
ont été acheminés au
bureau du registraire, en
vue de la facture des
bulletins qui seront dis-
ponibles, au secrétariat,
du 10 au 13 janvier. Les
bulletins non réclamés,
vendredi le 14, seront
expédiés par la poste, a-
telle révélée.Les délais de recours
en révision de notes de-
meurent. Les étudiants
empêchés de s'inscrire à
certains cours pour cause
d'insuccès en dé-
cembre, seront intégralement
remboursés.Il convient de noter
que l'affichage des ré-
sultats au billard est
particulièrement im-
portant dans certaines
facultés et écoles où les
programmes d'études
prévoient un droit de re-
prise aux examens fi-
naux. Pareils droits ont
été supprimés à la
FSAC, il y a une dizaine
d'années.1^{re} SESSION
HIVER '83
ADMISSION

Programme de techniques de secrétariat

- Cours menant au diplôme d'études collégiales (DEC)
- Attestation d'études collégiales postsecondaires (AEC)
- Programme intensif ou régulier
- Aménagement du programme selon la formation antérieure
- Début des cours: 24 janvier

Aussi
disponibles:
cours aux adultes et
cours de traitement de
textes751, Côte d'Abraham
Québec G1R 1A2Pour l'inscription, demandez le service
d'admission

522-3906

COURS DE TRAITEMENT DE TEXTES

OPTION 1:

cours de 30 heures débutant chaque lundi
matin réparti sur 5 jours
* cout: 150\$
* attestation collégiale
* une personne par machine

OPTION 2:

cours créditable 412-541-81 de 45 heures
débutant chaque lundi matin
réparti sur 2 semaines
* cout: 180\$
* attestation collégiale
* bulletin cumulatif uniforme

OPTION 3:

cours de perfectionnement de 30 heures
débutant chaque lundi matin
réparti sur 5 jours
* cout: 150\$
* attestation collégiale
* une personne par machinePour toutes les options, le matériel didactique est disponible et peut
être prêté à l'étudiant et des heures de pratique libre sont possibles.
Le Cégep de Limoilou, vous offre des cours de qualité, bien structurés
et à la portée de tous. Son encadrement pédagogique et son person-
nel qualifié en ont fait le meilleur dans la formation en Traitement de
textes

Pour toute information, appeler: 694-2001

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT
GENERAL ET PROFESSIONNEL
DE LIMOILLOU

SECTEUR DE L'EDUCATION DES ADULTES

Autre croisade de
Mgr Lavoie(D'après PC) — Mgr Raymond Lavoie relance
sa croisade contre les films qu'il considère por-
nographiques.L'ex-curé de Saint-Roch vient, en effet, de
déposer une plainte contre les Cinémas unis re-
lativement à la projection dans des cinémas de
Québec des films "Caligula et Messaline" et "Salo
ou les 120 jours de Sodome".L'entreprise a enregistré un plaidoyer de non-
culpabilité et le juge Jean Dutil, de la cour des
sessions de la paix, a fixé l'enquête préliminaire au 9
mars.

Sears fait des Heureux!

75 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE 25,000.

L'ARBRE de NOËL

RENAULT

Sears

CKCV 1280

3 Voyages en famille pour 2 personnes

En novembre et décembre derniers, se déroulait chez Sears,
dans les 3 magasins de la région de Québec, la promotion
"L'Arbre de Noël Sears", en collaboration avec Renault et
CKCV.Le dimanche 19 décembre, à l'hôtel Loews le Concorde, dans
une atmosphère de fête, avait lieu l'attribution des 75 prix dont
2 Renault 5, 3 voyages d'une semaine pour 2 personnes en
Floride et 70 autres magnifiques prix offerts par Sears.Nous profitons de l'occasion pour remercier notre clientèle
pour sa belle participation à cette promotion d'envie pour
souligner la période d'avant Noël et féliciter les heureux ga-
gnants.Voici la liste des 73 autres gagnants
au Concours l'Arbre de Noël Sears:Olivier Achille, Lévis - Yves Alain, Orsainville - Yvon Allen,
Lévis - Ange-Aimée Beaudoin, Duberger - Gilbert Beaudoin,
St-Malachie - Francine Beaumont, Neuchâtel - Céline Bélanger,
Villeneuve - Marie-Anne Bélanger, St-Etienne - Patricia
Bélanger, Lac-St-Charles - Jacques Blouin, Québec - Pierrette
Blouin, Sillery - Camil Boucher, Cte Portneuf - Roger Bouras-
sa, Ste-Foy - André Bourbon, Charlesbourg - Lise Breton,
Charlesbourg - Rita Briere, Beauport - Gilles Caron, Pintendre
- Clementine Carpentier, Cte Portneuf - Claire Chalifour,
Ancienne-Lorette - Bertrand Chouinard, Bernières - André
Cliche, Lévis - Maurice Comeau, Stanton - Denise Corriveau,
Lévis - Thérèse Cossette, Québec - Apollinaire Daigle, Lotbi-
nière - Suzanne Daigle, Charny - Carole G. Dallaire, Québec -
D. Dery, Québec - Aurèle Demers, Charny - Carole Demers,
Bernières - Marcel Dion, Orsainville - Anita Dubé, Québec -
Lucienne Farrel, Charlesbourg - Denise Fiset - Québec, L.De gauche à droite: M. Norm R. Gauthier, Directeur général,
magasins Sears, groupe de Québec, Madame Jacqueline
Nadeau, gagnante d'une Renault 5 1983, M. Jean-Marc
Bedard, de Bedard Auto pour Renault, M. Peter Lamont,
Directeur régional de la Publicité pour Sears, M. Yvon Flageol,
Directeur des ventes à CKCV 1280, M. Raymond Roy,
Directeur de la gestion des ventes, magasins Sears groupe de
Québec.De gauche à droite: M. Jean-Marc Bedard, de Bedard Auto
pour Renault, Madame Anita Dubé, gagnante d'une Renault 5
1983, M. Norm R. Gauthier, Directeur général, magasin Sears,
Groupe de Québec.Fiset, Ste-Foy - Omer Fortier, Beauport - Carole Gagnon, Ste-
Brigitte de Laval - Pierrette Garneau, Ste-Foy - Gilles Gau-
dreau, Charlesbourg - A. Gaulin, Québec - M. Gauthier,
Orsainville - Lorenzo Giasson, Giffard - Paul Giguère, Portneuf
- Jean-Marie Guignard, Québec - Jocelyne Jalbert, Beauce -
Hélène Kelly, Québec - Françoise Labrie, St-David - Mariette
Lachance, Lévis - Jacques Laflamme, Lauzon - Irène Lamo-
the, Québec - Ruth Laurent, Québec - Nicole Langelier,
Loretteville - Jean-Luc Lapierre, Ste-Foy - Marie-B. Leblanc,
Charlesbourg - Hélène-F. Leboeuf, St-Jean-Christophe - M.
Mainville, Québec - André Marcoux, Charlesbourg - P.
Migneault, Duberger - Denise Nadeau, Lauzon - H.P. Nadeau,
Dorchester - Jacqueline Nadeau, Beaumont - Gaston Ouellet,
Charlesbourg - Denyse Page, St-Ephrem - Jean-Marie
Pageau, Charlesbourg - Julio Mohar Perez, La Pocatière -
Pauline Perron, Laval - Gilles Potvin, Loretteville - Mme Yves
Potvin, Loretteville - Mme G. Renaud Québec - Jean Roberge,
Québec - Rita Roy, Charlesbourg - René Roy, St-Michel -
Thérèse Roy, Lauzon - Rolland Tardif, Québec - Irène Vézina,
Boischatel.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

ENFIN À QUÉBEC

L'une des cliniques des plus spé-
cialisées dans le domaine de la
santé physique et mentale.

SERVICES OFFERTS:

- Traitement tonique
- Naturopathie général
- Vertébrothérapie
- Mécanothérapie
- Ostéopathie
- Diététique

PARAFANGOTHÉRAPIE:

- Cellulite
- Douleurs arthritiques
- Douleurs cervicales,
dorsales et lombaires

AUSSI:

Services préventifs pour la santé physique et men-
taleCours de détente alphasénique et de sophrologie
combinéVenez vous rendre compte par vous-même, lors d'une
première séance gratuite, qu'une courte période de
relaxation parfaite peut vous procurer plus de repos
qu'une nuit de sommeil agitée.

Pour rendez-vous et informations: 623-2746

**INSTITUT DE RECHERCHES ROBERT
EN SCIENCES NATURELLES (1937)**

(sans but lucratif)

4635, 1^{re} Avenue, suite 020
Charlesbourg, G1H 2T1Voyagez
en paixLa Croix Bleue du
Québec vous offre
de nouveaux taux
plus avantageux.Pour les voyages à l'extérieur du Canada, La Croix
Bleue du Québec vous offre maintenant de nouveaux
taux plus avantageux avec son régime d'assurance-
maladie.

Nombre de jours	1-7	8-14	15-21	22-28	29-42	43-56	57-84	85-112	113-140	141-180
Souscriptions par personne	7 \$	9 \$	12 \$	18 \$	25 \$	35 \$	50 \$	75 \$	90 \$	125 \$

Pour couvrir tous les membres d'une même famille voyageant ensemble, y compris les enfants de
moins de 21 ans, il suffit de doubler le montant des souscriptions ci-dessus.

Paiements simplifiés

Vous pouvez souscrire votre assurance-maladie de
La Croix Bleue tout simplement en téléphonant di-
rectement à nos bureaux. Vous pouvez également
faire porter votre souscription à votre compte VISA ou
MasterCard.ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
DU QUÉBECet son affiliée La Mutuelle-Vie du Québec
550, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 1B9 Tel.: (514) 844-9583
880, Chemin Ste-Foy, Québec G1S 2L2 Tel.: (418) 681-0661
111, rue King ouest, Sherbrooke, Québec J1H 1P5 Tel.: (819) 562-3000
ou encore sans frais: 1-800-361-5139

Réaction de la Corporation des travailleurs sociaux

Pratique privée du travail social bien perçue

par
Roger BELLEFEUILLE

La Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec (CTSPQ) voit d'un bon oeil l'émergence d'une pratique privée chez une partie de ses membres.

Toutefois, selon le directeur-gérant de cet organisme, M. Pierre Landry, la conjoncture économique est de nature à freiner de telles initiatives. Les gens ont moins d'argent pour s'offrir les services de cliniciens. Par contre, à cause des compressions

budgetaires dans les services sociaux publics, d'où un alourdissement des listes d'attente, ceux qui en ont les moyens pourraient être tentés, d'avantage que par le passé à recourir à ces bureaux privés de consultation. Cette corporation

compte environ 2.000 membres. A l'heure actuelle, à peine 160 d'entre eux tâtent la pratique privée. Mais sur ce nombre, seulement le tiers en tire leur unique gagne-pain. Pour le reste, il s'agit d'une occupation à mi-temps ou très occasionnelle.

Le gros des effectifs des travailleurs sociaux se retrouvent dans les centres de services sociaux. Ces établissements, d'expliquer Pierre Landry, exercent sur plusieurs plans, un genre de monopole institutionnel, que ce soit, par exemple, en matière de protection de la jeunesse ou d'adoption. Il peut arriver de plus en plus, de poursuivre le directeur général de la CTSPQ que, dans des situations litigieuses, ou tout simplement pour obtenir une expertise indépendante, des parties aient recours à l'opinion de professionnels "indépendants".

Quant aux mécanismes de protection du public, la corporation n'entend pas édicter des normes différentes de pratique que celles qui s'appliquent à l'ensemble de la profession. Les situations de manquement professionnel peuvent toujours être signalées au syndicat de la corporation. Par ailleurs, il n'est pas de la compétence d'une corporation professionnelle, de préciser

M. Landry, de fixer les tarifs ou les honoraires professionnels, sinon à titre indicatif. Ces considérations sont laissées à la discrétion de chaque clinicien. Les travailleurs sociaux ne jouissent pas de l'exclusivité du champ de pratique, un statut par exemple qui s'applique aux médecins, infirmières, avocats, etc. Seul le titre de travailleur social est réservé. C'est-à-dire que personne ne peut l'utiliser à moins d'être membre de la corporation. Le champ d'intervention du travailleur social reste d'ailleurs assez mal connu du public. Il est souvent associé à tout ce qui a trait à la notion de "bien-être social".



Des travailleurs sociaux "privés". Dans l'ordre habituel: Christian Côté, Angèle Perron-Boisvert, Denise Thérèse-Castonguay, Marc Tardif, Roland Lord, Monique Vachon.

Sans gel, Bonhomme Carnaval arrivera au stationnement de la marina

Au lieu de recevoir Bonhomme sur la glace, c'est au stationnement que les gens pourront le saluer, demain... si la température continue d'être aussi douce à Québec.

C'est la précision que donnent les autorités du Carnaval de Québec 1983 aux milliers de personnes intéressées à accueillir Bonhomme, demain à 13h30. En principe, l'arrivée de Bonhomme doit se faire sur la glace de la rivière Saint-Charles, en face de la marina de Saint-Roch. Mais si il ne gèle pas carrément, au cours du week-end, les règles de sécurité feront que c'est sur le stationnement de la marina qu'aura lieu l'événement.

"On ne peut quand même pas prendre la chance de rassembler de 4.000 à 5.000 personnes à un endroit précis sur la glace de la Saint-Charles pendant un aussi long moment", explique la relationniste du Carnaval, précisant qu'avec le peu de journées froides des derniers jours, la glace n'avait pas l'épaisseur souhaitée pour tout sécurité.

JANVIER 1983

Cours aux Adultes

Programme d'intégration au marché du travail

EN TECHNIQUES DE SECRETARIAT

HORAIRE: DU LUNDI AU JEUDI DE 9h30 A 12h30

- ENSEIGNEMENT EN GROUPES RESTREINTS
- SERVICE DE PLACEMENT
- PROGRAMME D'UN AN OU PLUS

• Début des cours 24 janvier

• Aussi disponibles: cours réguliers et cours de traitement de textes.

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, communiquer avec le



COLLEGE BART

751, Côte d'Abraham
Québec G1R 1A2
522-3906

VENTE DE DEMENAGEMENT DE LA BOUTIQUE 3 DECORS

(Céramique Décor)

DE PLACE LAURIER
du 10 au 22 janvier

RABAIS de 20 à 30%

sur certains articles en magasin

- serviettes • accessoires
- rideaux de douche • miroirs • etc.

CERAMIQUE DECOR

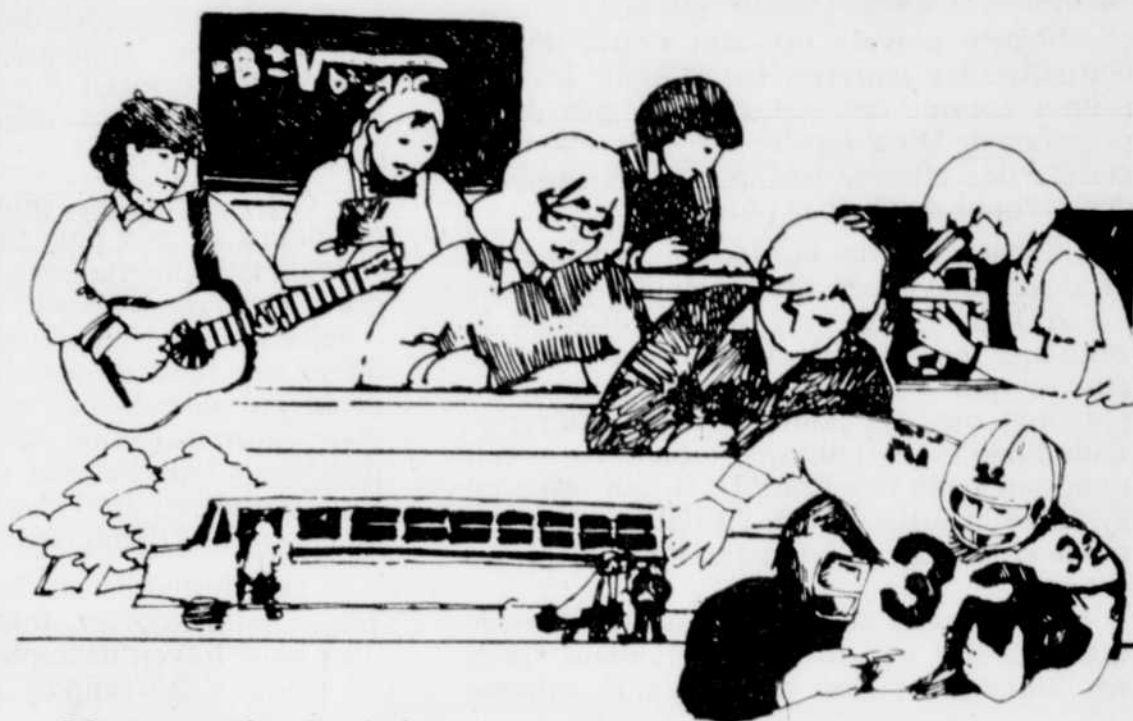
IMPORTATEUR - DISTRIBUTEUR

Place Laurier: 653-2903



Séminaire Saint-François

Ecole secondaire privée pour garçons et filles



Nos particularités:

- Cours secondaire, complet, voie enrichie.
- Options: Sciences pures, sciences humaines, arts.
- Transport scolaire organisé par le Séminaire.
- Cafétéria.
- Pensionnat:
 - pour garçons seulement.
 - chambres pour secondaire 5.
- Activités para-scolaires et sportives organisées sur l'heure du diner.
- Football, cadet et juvénile.

Établissement:

Le Séminaire Saint-François est situé à Cap-Rouge en bordure du Saint-Laurent dans un site des plus favorables aux études.

Admission:

- en 1^{re} secondaire, examens 8, 15, 22 janvier 83;
- en 2^e, 3^e, 4^e, 5^e secondaire, les admissions se font après étude du dossier scolaire. S'inscrire avant le 29 janvier 83.

ADMISSION EN 1^{re} SECONDAIRE 8, 15, 22 JANVIER 83

Séances d'information pour les parents, dimanche le 12 décembre et 9 janvier 83 à 14 h 30.



SÉMINAIRE ST-FRANÇOIS

4900 St-Félix, Cap-Rouge

G0A 1K0 Tél.: (418) 872-0611

VENTE SEMI-ANNUELLE

Regardez, touchez, palpez et comparez!
La qualité doit être comparée sinon... vous en paierez vous-même le prix.

12 MOIS SANS INTÉRÊT
OU 10% D'ESCOMPTE ADDITIONNEL

L'INComparable



universdécor



(angle Henri IV et boul. Hamel) - 872-2321

LA PAGE ÉDITORIALE

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude MassonPrésident et directeur général: Vice-président et trésorier:
Paul-A. Audet Charles-A. Poulin
Directeur de l'information:
Gilbert Athor

Le salut dans le plein emploi

anne-marie
voisard

Les évêques n'ont pas fini de parler, ni de faire parler d'eux. Devant le remous que provoque la déclaration de la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), les évêques du Québec décident courageusement de se ranger du côté des pauvres.

Pendant ce temps, le premier ministre Trudeau, qui voyage dans le Sud-Est asiatique en compagnie de son fils Sacha, se permet de réprimander l'épiscopat pour avoir osé critiquer sa politique économique. La veille, le Conseil du patronat a qualifié de "simpliste" l'analyse des évêques.

"Notre naïveté est sans doute de reconnaître les pauvres, les affligés, les opprimés comme des signes privilégiés de la présence de Dieu dans le monde", répond le comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ).

S'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise, les évêques, qu'ils soient de Québec ou d'Ottawa, ne font que réaffirmer la primauté du travail sur le capital. Il se trouve que M. Trudeau et le Conseil du patronat ont des points de vue différents. Leur bible est la politique monétariste, calquée sur celle des Etats-Unis, qui érige en système la lutte contre l'inflation, peu importe si le taux de chômage doit battre des records.

C'est facile de chercher à minimiser le message des évêques en prétendant qu'ils ne connaissent rien à l'économie, comme

l'ont fait M. Trudeau et le Conseil du patronat. D'abord, les évêques n'ont jamais joué aux spécialistes. Leur message est celui de pasteurs qui s'insurgent contre l'injustice des écarts sans cesse croissants entre riches et pauvres. Ils voudraient que le capital se répartisse de façon plus équitable. Et pour cela, ils misent sur la valeur du travail. Est-ce de l'amateurisme?

Une étude publiée cette semaine par les Presses de l'université du Québec et qui a pour titre "Le plein emploi; pourquoi?" arrive à point pour appuyer la thèse des évêques. Les auteurs, Diane Bellemare et Lise Poulin Simon, sont économistes. La première est professeur au département de sciences économiques de l'université du Québec à Montréal (UQUAM). La seconde est chargée de recherche du secteur économique des relations de travail à l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT). Le Conseil du patronat osera-t-il soutenir qu'elles ne connaissent rien à l'économie?

Cette recherche, pour des raisons économiques et non plus pastorales, va pourtant dans le même sens que celle des évêques. Ce n'est d'abord l'inflation qu'il faut combattre, mais le chômage qui, en plus d'être un malheur personnel, constitue un problème social. Les coûts économiques sont énormes. Selon des chiffres apportés par Mmes Bellemare et Poulin, le chômage représentait en 1981 des pertes de revenus de l'ordre de \$15 milliards.

Les dernières statistiques sur le chômage, publiées hier, indiquent un taux de 12,8 pour 100 en décembre, dans l'ensemble du Canada, par rapport à 10,8 pour 100 aux

Etats-Unis durant le même mois. La politique anti-inflationniste, les chiffres sont là pour le prouver, n'a donc pas réussi encore à freiner la hausse du taux de chômage. Toutes les prévisions à ce sujet, y compris celles du Conference Board, sont d'ailleurs pessimistes.

Pour les deux économistes, il n'y a rien là d'étonnant. Si tout le monde ou à peu près admet que la lutte contre l'inflation est génératrice de chômage, l'inverse serait également vrai. Les millions de chômeurs canadiens, comme s'ils n'avaient pas déjà assez de problèmes, contribueraient à maintenir élevé le taux d'inflation.

Que voilà de choses difficiles à avaler pour un gouvernement qui voit le salut dans le monétarisme ou pour un Conseil du patronat, d'abord préoccupé par les profits de l'entreprise privée. Mais le plus étonnant dans cette étude, c'est que les auteurs ne comptent ni sur M. Reagan, ni sur M. Trudeau pour régler le problème des Québécois. Une politique du plein emploi, oui; mais pour les Québécois, par les Québécois.

Il va donc falloir que le gouvernement du Québec agisse. Et voilà que les mots association et concertation refont surface. Le succès de l'entreprise tient à la participation des patrons et des syndicats. Mais le leadership revient à l'Etat.

Au fait, que pensent MM. Lévesque, Bérubé, Parizeau et compagnie de la déclaration des évêques? Après le matraquage de la loi 105, il faudrait bien un miracle pour amener le gouvernement québécois et ses employés à chercher et à trouver ensemble la solution au problème du chômage. Encore faut-il avoir la foi.

le monde vu d'ici —
L'Occident est piégé!

Les blocs de l'Est et de l'Ouest, par l'entremise du Pacte de Varsovie et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), empruntent le chemin tortueux de la détente par suite d'habiles ouvertures faites par les satellites de Moscou, cette semaine, en vue d'un traité de non-recours à la force, d'une réduction puis d'un gel de la production et de la dissémination d'armes nucléaires dans les deux camps.

Les pays occidentaux, les Etats-Unis en tête, demeurent médusés par cette souplesse douteuse coïncidant avec l'entrée en fonction du nouvel Ours soviétique, Youri Andropov. Le moins que l'Ouest puisse faire c'est de négocier mais surtout de noter sa réalité toute nue derrière une détente fictive et piégée.

Les leaders passent mais la politique extérieure de Moscou apparaît aussi stable que son régime éternel et celui de ses alliés. Ils peuvent tendre des perches, avancer tout en reculant et confondre les démocraties occidentales. Car celles-ci changent de perceptions à tous les quatre ou sept ans pour coller aux humeurs variables et individualistes de leurs électeurs.

Les Etats-Unis, en particulier, souffrent de ces variantes électoralistes depuis toujours. Elles sont partiellement responsables de la perte de sa suprématie militaire au profit de Moscou. En régime totalitaire, on botte les populations au lieu d'écouter leurs doléances pour le pain et le beurre...

Disposant désormais d'une longueur d'avance sur les Occidentaux en regard des armes nucléaires, le bloc de l'Est peut, sans grand risque, se montrer plus conciliant.

D'autant plus qu'à la faveur du mouvement pacifiste qui gagne les populations de l'Ouest plus préoccupées par le chômage et l'inflation que par des dépenses somptuaires de leur défense, les satellites de Moscou savent que le temps travaille pour eux. Par une stratégie d'apaisement, ils stimulent les visées commerciales des pays européens avec l'Est et contribuent ainsi à isoler le président Reagan.

Deux ans après son élection, celui-ci subit de plus en plus les foudres de ses commentateurs qui le jugent incapable de juguler la crise économique et prisonnier de ses fantaisies idéologiques sur le monde. Comment peut-on s'étonner, dès lors, qu'il ait répondu positivement à l'approche du Pacte de Varsovie? S'il s'était refusé, il aurait eu l'Europe, l'opinion publique et la masse des pacifistes contre lui.

Vraiment, Moscou n'a pas besoin de se creuser les méninges pour piéger l'Occident. Il se débarrasse lui-même de brillante façon!

Jacques DUMAIS

le mot du rédacteur en chef

Lectures de jeunes

claude
masson

Une cinquantaine de jeunes d'une école secondaire de Portneuf visitent LE SOLEIL.

En une demi-heure de rencontre avec eux, après avoir expliqué ce qu'est un journal, seulement deux questions surgissent des étudiants et toutes deux portent sur les rapports entre les journalistes de sport et les joueurs des Nordiques.

Je risquais une question: lisez-vous les journaux? Le silence équivalait à une réponse négative.

Quelques jours plus tard, rencontre imprévue avec un enseignant d'un collège privé de Cap-Rouge qui utilise les éditoriaux du SOLEIL pour ses cours de français. "C'est incroyable comme les jeunes lisent peu", dit-il.

Les parents se plaignent de cette absence de lecture chez leurs enfants et adolescents. Le ministère de l'Éducation cherche par tous les moyens à intensifier la lecture à l'école.

Les jeunes lisent-ils, oui ou non? Les sondages sur le sujet sont contradictoires. S'ils lisent, que lisent-ils? Des journaux? Lesquels? Des revues? Lesquelles? Des livres? Lesquels?

Comme journal, afin de jouer son rôle social et d'inciter les jeunes à la lecture, LE SOLEIL a lancé, il y a déjà quatre ans, son hebdomadaire Crayons de Soleil dédié spécialement aux enfants, aux adolescents et aux jeunes gens et jeunes filles. La cote de lecture, selon tous les témoignages reçus, exceptionnelle. La participation aux concours, échanges, jeux, dessins, histoires, etc., se chiffre par milliers.

Crayons de Soleil, après quatre ans, demeure un instrument unique de sensibilisation, d'information, de service et de divertissement.

LE SOLEIL a décidé, en outre, avec plusieurs autres quotidiens du Québec, de participer étroitement à une autre initiative: "Le journal en éducation".

A l'aide d'un guide du maître pour l'utilisation du journal dans l'enseignement, plus de 3.000 enseignants au Québec consultent ou utilisent ce "journal en classe" pour aider les jeunes à mieux s'informer.

Ce guide constitue un outil d'initiation au journal, permettant aux jeunes de s'informer par eux-mêmes, d'enrichir leur culture, de

s'ouvrir sur le monde, d'apprendre à maîtriser le contenu d'un quotidien.

Dans le cadre de ce vaste programme du "Journal en classe", des ateliers gratuits d'apprentissage sont offerts aux enseignants. Cette expérience du média écrit remporte déjà de grands succès. Les enseignants intéressés à participer à un atelier gratuit peuvent s'adresser, au SOLEIL, à Mme Rose-Marie Haché, du Service de la promotion et des relations publiques.

Afin de pousser encore plus loin cet apprentissage de la lecture par les jeunes, LE SOLEIL, par ce même Service de la promotion et des relations publiques, publiera, dans Crayons de Soleil, un questionnaire sur le contenu du journal.

Ainsi, à compter de vendredi prochain, le 14 janvier, une demi-page de Crayons de Soleil sera exclusivement consacrée à ce questionnaire préparé par Mme Rose-Marie Haché.

A la lumière de ce qu'ils auront lu dans LE SOLEIL et non seulement dans Crayons de Soleil, les jeunes et même les lecteurs plus âgés pourront évaluer leurs propres connaissances par ce questionnaire.

Ce jeu pourra également servir avantageusement aux enseignants comme outil pédagogique dans le cadre du "Journal en éducation".

C'est la première fois, au Québec, qu'un quotidien bâti lui-même ce jeu-questionnaire qui se veut une forme d'animation et de participation des jeunes à leur journal, à leur SOLEIL.

Chaque semaine, ce jeu sera accompagné d'une question-discussion à aborder en classe, en famille, dans des groupes, dans des cercles d'amis.

Cette question-discussion permettra aux jeunes Québécois de mieux s'informer sur les grands sujets de l'actualité locale, nationale et internationale, de se former leur propre jugement sur les événements, de se préparer à faire des choix en étant suffisamment au courant de tout ce qui se passe.

Les réponses à ce jeu-questionnaire publiées à compter de vendredi prochain dans Crayons de Soleil paraîtront, le jour même, dans LE SOLEIL, sauf si des concours sont organisés parmi les répondants.

Par cette nouvelle avenue, LE SOLEIL veut contribuer de façon concrète à l'accroissement de la lecture du journal chez les jeunes car, pour plusieurs d'entre eux, le quotidien constituera le seul livre qu'ils posséderont après leurs études.

DES ASTRONOMES CANADIENS
DÉCOUVRENT UN TROU NOIR
DIX FOIS PLUS GRAND
QUE LE SOLEIL.

ÇA FAIT LONGTEMPS QUE LES QUÉBÉCOIS L'ONT DÉCOUVERT.

mot à mot

Droits des malades avant tout

(Prise de position commune rendue publique avant Noël par Urgence-Médiation et le Comité provincial des malades, à la suite de l'adoption de la loi 105 par le gouvernement du Québec)

Rappelant d'abord nos prises de position antérieures, nous continuons d'affirmer que notre préoccupation unique dans la crise actuelle est de voir la société québécoise reconnaître une fois pour toutes les droits prioritaires des malades face à l'exercice de la grève dans nos établissements de santé. Nous redisons avec l'appui certain de la population: plus une heure de grève dans nos établissements de santé.

N'allons surtout pas prétendre fonder le droit universel et international sur une expérience de quelques années, qui, de surcroît, s'avère un échec et débouche sur des rapports de force inimmables. Le temps est plutôt venu, pour mieux fonder nos droits en cette matière, de nous ouvrir davantage au monde et d'aller puiser dans l'expérience de sociétés plus civilisées que la nôtre un autre régime de négociation des conditions de travail dans le secteur de la santé.

Nous sommes de plus en plus convaincus, à la lumière de cette nouvelle crise qui nous ravage, qu'il faut isoler de tout

le reste des secteurs public et parapublic, le secteur unique et incomparable à nul autre qu'est celui des établissements de santé. À cet égard, les opérations bidons des gouvernements voulant tout recouvrir de la même façon que les fronts communs syndicaux, dénaturent le caractère exceptionnel de la protection de la santé. Et seul un nouveau régime de négociation complètement repensé pour l'ensemble du public et du parapublic pourra nous faire respecter cette priorité à moyen terme. Il faut considérer en même temps le tout et la partie: spéciale, pour pouvoir les distinguer en conséquence.

Dans l'immédiat et suite notamment à l'adoption par le gouvernement de la loi 105, URGENCE-MÉDIATION, à l'unanimité des membres de son comité de coordination réunis ce mercredi 15 décembre à Montréal, convient avec le Comité provincial des malades de ce qui suit:

• Nous regrettons que ni l'Opposition officielle ni le gouvernement n'aient encore manifesté assez de courage politique pour traiter en conséquence les droits prioritaires des malades et les isoler du reste de la crise actuelle.

• Nous regrettons que les syndicats aient jusqu'ici ma-

nifesté la même fermeture que le gouvernement et l'Opposition officielle face aux droits prioritaires des malades. Nous les supplions une fois de plus de reconnaître ces droits prioritaires entre tous.

• Nous prions le gouvernement de suspendre l'application de la loi 105 pour les travailleurs et les travailleuses du secteur de la santé.

Nous invitons tous ceux qui appuient cette position à prendre le temps de la faire connaître, par la voie des médias et en s'adressant aux députés de même qu'au bureau du Premier ministre du Québec (à Montréal: (514) 873-3411; à Québec: (418) 643-5321) et au bureau du chef de l'Opposition officielle (à Québec: 418-643-2743; à Montréal: 514-284-1212).

• Nous demandons au gouvernement, en conséquence, de former d'urgence une commission spéciale d'au moins trois personnes, pour trouver une solution de remplacement provisoire aux décrets de la loi 105 visant les établissements de santé, d'une part, et d'assurer le statu quo des conditions antérieures à la loi 70 en attendant les résultats des travaux de la commission spéciale, d'autre part.

Faut-il souligner qu'un gouvernement qui est capable

de faire adopter une loi comme la loi 105 dans les circonstances que l'on sait, doit pouvoir tout mettre en œuvre, d'urgence, y compris faire marche arrière, au nom de l'intérêt supérieur que représentent la protection des malades et celle du droit à des services de santé de qualité pour tous.

Nous faisons enfin une dernière recommandation dans le domaine crucial du droit à l'information. Il est urgent que la population du Québec soit informée de ce qui se passe dans d'autres sociétés où l'on s'interdit, sous diverses formes, de recourir à la grève dans les établissements de santé. C'est pourquoi:

• Nous demandons aux grandes chaînes de télévision de diffuser au moins une émission d'une heure, pour informer sur les régimes et les pratiques de négociation d'au moins cinq autres pays ou sociétés dans le secteur de la santé.

Quant à nous, nous poursuivons, dans la mesure de nos ressources bénévoles, où s'ajoutent heureusement des contributions professionnelles majeures, d'autres efforts susceptibles d'apporter au bien commun et à la paix sociale ce que les milieux politiques et syndicaux tardent tant à donner.

LA PAGE DES LECTEURS

Le secteur public

Grève générale illimitée?

La période de mascarade qu'a été celle des négociations est terminée. Nous savons que dès le début de ces négociations le gouvernement avait arrêté son contenu et ne cherchait qu'à convaincre les syndicats de signer la loi 70. Ce fut un échec et maintenant avec la loi 105 et la multitude de décrets qui en découlent, nous connaissons les conditions de travail et la rémunération qui seront nôtres pour les trois prochaines années.

Il est évident que nous ne sommes pas plus d'accord avec le contenu de ces décrets que nous l'étions avec les offres patronales au moment des soi-disant négociations. Les sondages et les dé-

bats internes à chaque syndicat en sont la démonstration claire. Coupure dans les postes, augmentation des heures de travail, vol pendant trois mois de 520 millions de dollars dans les poches de 200.000 Québécois et Québécoises à l'emploi de la fonction publique et du gouvernement, diminution de salaires pour les trois prochaines années, sont autant d'éléments inacceptables et bien connus des syndiqués.

Le point où nous en sommes rendus maintenant exige que nous sachions garder la tête froide pour bien évaluer le rapport de force qui existe entre ce gouvernement qui semble décidé à utiliser toutes les

ressources de l'appareil d'Etat pour maintenir et faire respecter sa loi 105 et ses décrets et de l'autre côté, un Front commun qui ne peut accepter volontairement un tel sort. Le contenu du discours des centrales syndicales doit donc rénaître pour ressortir les éléments d'analyse de ce rapport de force et dégager dans la mesure du possible les résultats des actions proposées.

L'étape dans laquelle nous entrons n'est plus une de "négociation", mais d'affrontement ou tout au moins d'opposition. Quels sont les moyens dont nous disposons pour modifier la volonté du législateur dans le sens de nos in-

térêts en supposant que ce soit là l'objectif fondamental recherché par les actions que nous entreprendrons? A moins de vouloir une action suicide dont on ne sait si elle sera pleurée ou applaudie par l'ensemble de la population, nous n'avons d'autre choix que de nous astreindre à cette analyse.

Plusieurs hypothèses selon les objectifs recherchés peuvent être évaluées. Un des objectifs évoqués, récemment, par un représentant du Front commun était d'amener le gouvernement à s'asseoir de nouveau à la table des négociations. Pour que cet objectif ait quelque chance de succès, si minime soit-il, il est indispensable que soient mises sur la table par les syndicats de nouvelles propositions.

Il est évident qu'il ne peut être question d'un retour pur et simple à la situation de négociation d'avant la loi 105. D'abord, le constat qu'il n'y avait jamais eu de négociation de la part du gouvernement devrait être suffisant pour ne pas retourner à une situation semblable.

Il est nécessaire que les centrales syndicales mettent sur la table une nouvelle proposition concernant ses demandes et cela en tenant compte du contexte très concret dans lequel nous sommes.

Ces nouvelles demandes pourraient, par exemple pour la loi 70, reprendre soit la proposition de M. Bisailon, soit les nombreuses hypothèses évoquées ici et là par des membres comme celles d'un prêt sans intérêt remboursable au moment de la reprise de l'économie ou la constitution d'un fonds de 520 millions consacrés à un programme de création d'emplois ou encore un congé sans solde de deux semaines à un mois permettant ainsi la récupération par le gouvernement de ces 520 millions.

Ces nouvelles demandes pourraient également pour la question des salaires mettre sur la table un gel des salaires pour la prochaine année et s'en tenir au 5 ou 6 pour 100 du fédéral pour les deux dernières années de la convention collective.

Pour la question des normes et conditions de travail, pour qu'on ne propose pas de soit-disant reconduites celles de la convention collective qui vient de prendre fin?

Le sérieux de telles propositions et le compromis indiscutable fait par les centrales syndicales ne sauraient être pris à la légère par le gouvernement. Une conférence de presse en bonne et due forme devrait être le moyen tout choisi pour faire connaître au gouvernement en même temps qu'à la population toute entière cette volonté des centrales syndicales de trouver une solution négociée à la situation dans laquelle le gouvernement vient de les placer.

Le refus de telles offres de la part du gouvernement lui enlèverait toute excuse quant à la responsabilité qu'il aurait désormais de porter seul les désordres sociaux qui pourraient s'ensuivre.

Ne serait-ce pas une manière d'être plus politiques dans nos stratégies et plus réfléchies dans nos actions?

Oscar Fortin
syndiqué du SPGQ
Québec

Je me souviendrai de 1982

A la suite de l'adoption de la loi 105, le 11 décembre (date mémorable), j'entendais parler M. Parizeau de lune et de demi-lune qui ne satisfaisait jamais les salariés. Laissez-moi vous dire M. Parizeau que vous aviez l'air d'une "pleine lune". Personnellement je pense que le groupe insatisfait est votre gouvernement.

En 1979, vous avez offert la lune mais vous espériez la récupérer lors du référendum de 1980. Ce ne fut pas le cas. Il fallait que vous arriviez en 1982 pour vous apercevoir que l'on n'achète plus les gens de cette façon. Les gens ne se font plus une opinion sur un bonbon électoral, nous ne vivons plus avec des promesses et des bonbons.

Je crois cependant qu'aux prochaines élections, un peu plus de 300.000 travailleurs québécois se remémoreront un peu le passé avant de mettre la croix sur leur bulletin de vote. J'espère que votre parti sera très déçu.

Lors de la ronde de négociation? précéderait cette loi, j'ai réappris à croire au Parti libéral du Québec et même à n'importe quel autre parti politique puisque tous sont capables de faire mieux. Si l'on regarde vos deux mandats, ils sont farcis de réussites telles Tri-

cofil, Sidbec, Québecair. Combien en restera-t-il en 1985???

A voir la vitesse à laquelle cette loi a été votée, les conséquences n'ont certes pas été examinées très longtemps. Je ne suis pas économiste encore moins expert en "catastrophe" mais il ne faut pas y penser longtemps pour savoir que ça va déranger. Je connais des couples qui vont perdre en revenu net la modique somme de \$500 à \$600 par mois. Je ne crois pas que les biens de luxe soient à l'honneur cet hiver.

Qu'arrivera-t-il donc aux commerçants qui se débattent pour ne pas sombrer si les ventes diminuent encore car elles vont diminuer? Dans notre belle Gaspésie, il n'y a que les employés des secteurs public et parapublic ou presque qui sont assurés d'un emploi à l'année. Avec cette baisse de salaire, le pouvoir d'achat est diminué d'autant, l'hiver sera long. Quand je dis assuré d'un emploi, je dois avouer que le terme est trop fort maintenant, car la loi 105 nous rend très mobiles et il n'y a aucune garantie quant à d'éventuelles nouvelles coupures de postes.

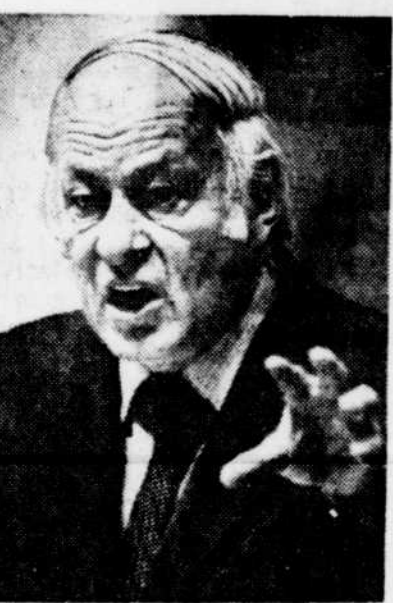
Très personnellement, je considère le Québec comme une zone sinistrée depuis le 11 décembre. Je souhaite que beaucoup

de gens ayant à subir les coupures de salaires, fassent eux aussi une coupure: la carte de membre du Parti québécois. Finalement, M. Bérubé, offrez-moi une demi-lune, une lune, deux lunes en 1985 (à la veille des élections) je suis très rancunier et je me souviendrai de 1982 avant de poser ma croix. Je tiens à féliciter les députés libéraux qui ont voté contre cette loi de même que Mme Louise Harel du Parti québécois et M. Guy Bisailon indépendant qui se sont abstenus.

En terminant, il ne faudrait pas penser que les 500 millions récupérés pourront servir à la création d'emplois. Il ne s'agit que de rapetisser un "trou", donc le gouvernement ne sera pas plus riche avec la loi 105. Pour poursuivre dans le ridicule, M. Bérubé, proposez donc un bingo provincial pour renflouer le gouvernement!! Si le ridicule tuait, il y a longtemps que le Parti québécois serait mort. Je ne vois plus où se trouve la démocratie au Québec; elle se résume à voter tous les cinq ans pour des gens qui se chargent de vous organiser pendant les cinq ans suivants. A ce rythme là, nous approchons de la fin de la démocratie si ce n'est déjà fait.

Normand Dumais
Matane

Il y a tant de mesquinerie



M. René LEVESQUE

Lettre adressée au premier ministre René Lévesque.

Je ne suis pas syndiquée et je ne comprends pas pourquoi les employés de l'Etat ont, à eux seuls, à subir les coupures gouvernementales même s'il serait logique de commencer par couper le salaire des ministres, députés, cadres, cadres supérieurs, hauts fonctionnaires, médecins, policiers, Hydro-Québec, etc.

Le gouvernement n'a pas réussi à endormir tout le monde par sa psychopédie contre les employés de l'Etat et je pense que nous sommes plusieurs à voir l'injustice créée par le gouvernement. De quel droit, notre gouvernement s'acharne-t-il à ne déposséder qu'une seule catégorie de citoyens? Pourquoi le gouvernement insiste-t-il tant pour mettre sur le dos des centrales syndicales le chaos social et économique actuel.

Le secteur privé (PME) en pro-

fite royalement pour geler et / ou couper les salaires de ses employés et ainsi mieux profiter de la crise. Les non-syndiqués n'ont pas le choix s'ils veulent continuer à travailler. A qui sert toute cette mascarade sinon à rendre les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres. Quand je pense que les députés indexent leurs salaires... Subissons-nous longtemps autant de mesquinerie?

Nicole Lévesque Beaulieu
Dégelis, P.Q.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Ici et là

L'honnêteté existe...

Je tiens à féliciter, pour son honnêteté, le chauffeur de taxi matricule 289 de la compagnie Co-Op 525-5191. J'avais perdu un objet dans son véhicule et il me l'a rap-

porté à ma résidence. C'est la preuve évidente qu'il existe encore des gens honnêtes. Félicitations.
Bernard Beaudoin
Québec

"Québec, mon pays!"

(Lettre adressée en anglais au premier ministre René Lévesque)

En novembre, je marchais près de l'entrée du Palace, cet hôtel prestigieux de la chaîne Helmsley situé entre Madison Avenue et la East 50th Street, à New York. A ma grande satisfaction, un drapeau géant du Québec flottait au-dessus de la porte principale.

Je m'informai auprès de l'assistant-gérant pourquoi ce drapeau était exhibé. Il m'expliqua que le drapeau du Québec était celui de "l'un des nombreux pays que l'on montre quotidiennement sur une base rotative".

Au vrai, le Palace considère apparemment le Québec dans la catégorie des grandes nations du

monde! Je demandai s'il faisait flotter d'autres fleurons de provinces canadiennes et on me dit que non. Seuls les drapeaux du Canada et du Québec flottent à l'instar de ceux d'autres pays du monde.

Je pense que le Palace mérite un gros "merci beaucoup" du gouvernement du Québec pour cette reconnaissance. Nul doute que la Maison du Québec à New York y est pour quelque chose par suite de son travail acharné et de sa grande visibilité ici.

Evidemment, nous savons tous que le Québec est un endroit particulier et un pays à part entière — Québec, mon pays!!!

Doug Guinard
New York, USA

Un beau slogan creux

(Lettre adressée au premier ministre René Lévesque)

En septembre 1979, vous déclariez que la nomination de la ministre responsable de la Condition féminine au comité des priorités de votre gouvernement servirait à "donner un stimulus additionnel à la mise en place de la politique d'égalité et d'indépendance pour la Québécoise".

En septembre 1982, vous procédez à un remaniement ministériel qui avait, entre autres effets, d'exclure la titulaire de ce poste, madame Pauline Marois, de ce comité clé. Parallèlement, vous abolissez le comité ministériel de la condition féminine.

Que doivent retenir les Québécoises de ce revirement? Que les problèmes sont résolus? Pourtant, qu'on songe aux garderies, aux femmes victimes de violence, au sous-emploi, à la pauvreté des femmes âgées, etc. Non, monsieur le premier ministre, les problèmes ne sont pas tous réglés. Loin de là!

Et les Québécoises retiendront que, si on les courtise en période

électorale à coup de beaux discours prometteurs, c'est qu'elles représentent 51 pour 100 de l'électorat. Elles retiendront aussi que, dans les temps plus difficiles, on leur cloue le bec pour qu'elles laissent enfin ces messieurs régler les vrais problèmes.

Cette décision de reléguer aux oubliettes le dossier de la condition féminine confirme que les mentalités n'ont guère changé et laisse soupçonner que le slogan "égalité et indépendance" n'était que ça, un beau slogan à brandir en temps opportun.

Le dossier de la condition féminine, compte tenu de son urgence et de ses répercussions sur l'ensemble de la société québécoise, doit être considéré comme une priorité par votre gouvernement et, en tant que porte-parole de toutes les Québécoises, la ministre responsable de ce dossier doit donc être réintégrée au comité des priorités.

Claire Thivierge
et 450 signataires
Montréal

Des propos ridicules

(En réponse à Maudo Bérubé, de Sept-Iles, pour son article intitulé "Le sort des malades")

Vous démontrez bien jusqu'où l'ignorance crasse peut aller. Il ne faut pas être brillant pour affirmer des choses semblables. Je voudrais bien vous voir dans un département de chirurgie ou de médecine avec 35 clients la nuit et n'être que deux pour suffire à la tâche. Si vous avez le temps pour vous bécoter et bien bravo!

Si seulement vous aviez subi depuis deux ans les coupures budgétaires, avec des restrictions de personnel, le non-remplacement des journées de maladie ou autre et que, de plus, vous deviez fournir le même rendement avec le même

nombre de clients, je ne crois pas que vous auriez le temps comme vous dites pour "fouerrer".

Avant de faire de telles déclarations, prenez seulement le temps de réfléchir et vous réaliserez rapidement le peu de sérieux dont vous faites preuve. J'espère pour vous que la santé est bonne. Si vous aviez à être hospitalisée chez nous, il vous serait facile de constater que le sexisme nous laisse indifférents, nous avons autre chose à faire.

Heureusement vous ne faites partie d'une minorité qui devrait rester dans l'ombre.

Jocelyn Boucher
infirmier
Rivière-du-Loup

RENCONTRER

une personne avec les mêmes goûts les mêmes affinités

AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?

ENFIN!

"DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUEBEC: 529-3363

CHICOUTIMI: 696-1666

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE

580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363

1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666

Ouvert: lun. - ven.: 12h à 20h, sam.: 10h à 15h.

VOUS DÉMÉNAGEZ?

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT ESTIMATION GRATUITE

Local - Longue distance - Outre-mer
Emballage - Déballage - Entreposage - Assurance tout risque. Consultez:

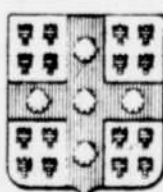
DÉMÉNAGEMENT TRANS-QUÉBEC inc.

VOTRE AGENT

northAmerican

Tél.: 843-8121

De l'extérieur de Québec: 1-800-463-4867 (sans frais)



Séminaire de Québec

ANNEE SCOLAIRE 83-84

ADMISSION AU SECONDAIRE

1^{re} Secondaire

EXAMENS D'ADMISSION: 8, 15, 22 et 29 janvier 1983

- Externat pour garçons
- Places disponibles: 165
- Latin obligatoire en 1^{re}, latin ou français en 2^e et 3^e
- Examen d'admission aux dates mentionnées de 8h30 à 12h (gratuit)
- Date limite: avant le 26 janvier
- Séance d'information pour les parents et leurs fils à 14h et visite de la maison de 15h à 17h. les dimanches 12 décembre, 9 et 16 janvier

2^e, 4^e et 5^e Secondaire

PLACES DISPONIBLES

- Enseignement secondaire général complet
- Externat pour garçons
- Latin facultatif
- 5^e secondaire: option Sciences ou Sciences humaines
- Date limite: 1^{er} mars

DECOUTER AVANT DE REMPLIR

Retourner ce coupon-réponse à l'adresse indiquée. A la réception de ce coupon ou à la suite d'un appel téléphonique, le Service de l'admission vous enverra tous les renseignements détaillés concernant les conditions d'admission.

Je désirerais entrer en:	Je désirerais entrer en:
1 ^{re} Secondaire ☐	1 ^{re} Collégial ☐
2 ^e Secondaire ☐	2 ^e Collégial ☐
3 ^e Secondaire ☐	Fille ☐
4 ^e Secondaire ☐	Garçon ☐
5 ^e Secondaire ☐	
Garçons seulement	

nom de famille du (de la) candidat(e)		date de naissance		téléphone (rés.)	
prénom du (de la) candidat(e)		établissement fréquenté cette année		classe	
adresse: no		rue			
app.		ville (village)		code postal	
prénom du père		date du jour			

RETOURNER A: SEMINAIRE DE QUEBEC, SERVICE DE L'ADMISSION, 1, de la Fabrique, Ch. 153, C.P. 460, Québec G1R 4R7
OU TELEPHONER A: 692-3981, poste 25 - 8h30 à 12h - 13h30 à 17h



Joe CLARK

PC

sondage gallup

Les Canadiens donnent toujours leur appui aux conservateurs

Un sondage effectué la première semaine de décembre démontre que les Canadiens voteraient sensiblement de la même façon qu'en novembre. Ainsi, les libéraux obtiendraient 31 pour 100 des votes, soit 1 pour 100 de moins qu'en novembre. Les conservateurs gardent 46 pour 100 des votes alors que les néo-démocrates obtiennent 21 pour 100 soit 1 pour 100 de plus.

Comme en novembre, les conser-

vateurs de l'Ouest et les libéraux du Québec sont toujours en tête alors qu'en Ontario, les électeurs suivent de près la tendance nationale. Le nombre des indécis accusent pour leur part une baisse sensible, soit 23 pour 100 en comparaison de 33 pour 100 en novembre. Cette baisse est encore plus marquée au Québec — 25 pour 100 comparativement à 42 pour 100 le mois précédent.

Décembre 1982
Novembre
Sept./octobre
Septembre
Août
Juillet
Juin
Mai
Avril

	Libéral	P.C.	NPD	Autre
Décembre 1982	31%	46	21	2%
Novembre	32%	46	20	2%
Sept./octobre	30%	46	21	3%
Septembre	30%	45	22	3%
Août	31%	44	23	2%
Juillet	28%	47	23	2%
Juin	32%	43	23	1%
Mai	33%	44	21	3%
Avril	34%	39	24	3%

Election février 1980

44% 32 20 3%



Pierre Elliott TRUDEAU

PC

Air Canada réinvente la féerie du voyage

Si vous n'avez pas encore pris l'Intercontinental il y a quelque chose de l'Europe que vous ne connaissez pas.

Air Canada prend un nouvel élan. Le nouveau vol Intercontinental marque notre volonté d'expansion mondiale. Vers de nouvelles destinations. Vers un monde nouveau. Pour célébrer l'occasion, Air Canada donne un cachet unique à la qualité de son service entre le Canada et l'Europe.

L'Intercontinental en Première Classe.

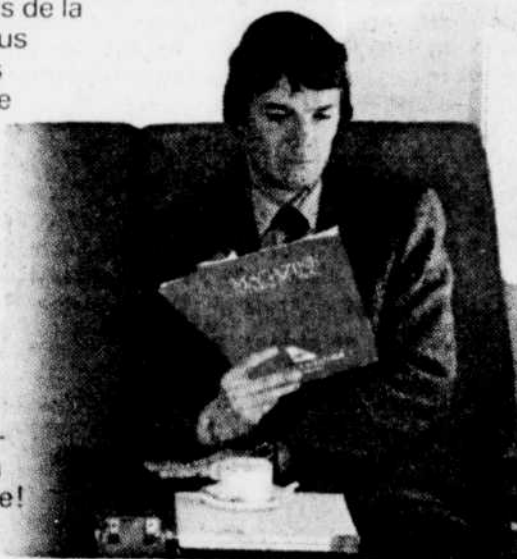
Air Canada vous reçoit avec faste dans un salon exclusif. Prenez place dans un spacieux fauteuil-couche et savourez sept plats gastronomiques servis dans la porcelaine, l'argent et le cristal. Et ce n'est pas tout. L'Intercontinental Première Classe, c'est aussi l'accès au Salon Feuille d'Érable, un comptoir d'enregistrement distinct, un ensemble de toilette Hermès en souvenir et même un cadeau-surprise.



L'Intercontinental en Classe Affaires.

Air Canada vous offre un espace et un cachet privilégiés. Allongez-vous, évoluez à votre aise.

Tous les plaisirs de la fine cuisine vous sont présentés dans un service de porcelaine. Grand choix d'apéritifs, de vins sélectionnés et de digestifs, gracieuseté d'Air Canada. Vous recevez également des écouteurs électroniques et un cadeau-surprise!



	Départ	Arrivée le lendemain
PARIS	mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 20h30	9h20
LONDRES	lundi, samedi, dimanche à 21h40	9h05
ZURICH	vendredi, samedi à 20h05	9h20

Ces trois destinations sont des portes ouvertes sur l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est.

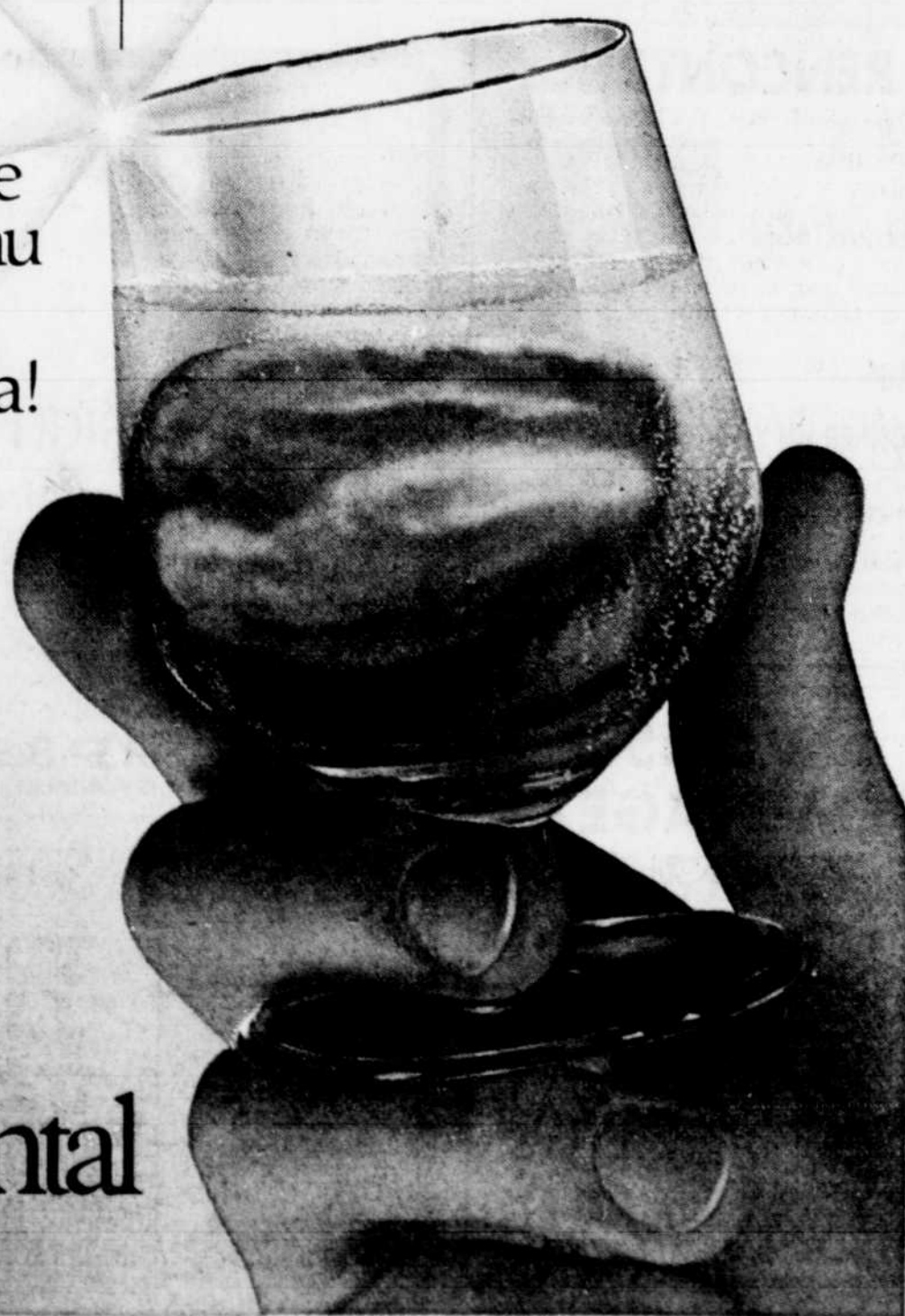
L'Intercontinental en Service Hospitalité.

Profitez de toute la classe du service Intercontinental dans une formule économique qui convient à votre budget. Sans frais supplémentaire, Air Canada vous offre un menu gastronomique ainsi qu'un bon choix de vins sélectionnés et de grands magazines internationaux.



Intercontinental. La Première Classe, la Classe Affaires et le Service Hospitalité plein tarif vous offrent la possibilité de choisir votre fauteuil au moment de la réservation chez votre agent de voyages ou au bureau d'Air Canada.

Au monde nouveau d'Air Canada!



Intercontinental
AIR CANADA